

**Rapport annuel de mise en œuvre pour l'objectif  
PARTIE A**

**IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE**

CCI	2014FR16M2OP009
Intitulé	Programme Opérationnel FEDER-FSE Poitou Charentes 2014-2020
Version	2021.0
Date d'approbation du rapport par le comité de suivi	24 mai 2022

Non validé

<b>IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE .....</b>	<b>1</b>
<b>2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 2, et article 111, paragraphe 3, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013].....</b>	<b>6</b>
2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs. ....	6
<b>3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....</b>	<b>10</b>
3.1. Vue d'ensemble de la réalisation.....	10
3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	18
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 1 / 1a.....	18
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 1 / 1b.....	21
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 2 / 2a.....	24
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 2 / 2c.....	26
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 3 / 3d.....	28
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 4 / 4a.....	32
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 4 / 4b.....	35
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 4 / 4c.....	37
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 4 / 4e.....	40
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 5 / 6d.....	42
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région, le cas échéant). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - Axe 6 / 8iii.....	45
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU .....	47
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - Axe 6 / 8iii.....	48
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - Axe 6.....	50
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région, le cas échéant). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - Axe 7 / 10iii.....	51
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU .....	53
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - Axe 7 / 10iii.....	54

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - Axe 7.....	56
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région, le cas échéant). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - Axe10 / 9iv.....	57
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU.....	58
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - Axe10 / 9iv.....	59
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - Axe10.....	61
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe11 / 13i.....	62
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région, le cas échéant). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - Axe12 / 13i.....	66
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU.....	67
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - Axe12 / 13i.....	68
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - Axe12.....	70
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 8.....	71
Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - Axe 8 / Os82.....	73
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - Axe 9 74	
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - Axe 9.....	75
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - Axe 9 / Os9.2.....	76
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe13.....	77
Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - Axe13 / 13.1.....	78
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - Axe1479	
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - Axe14.....	80
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - Axe14 / 14.1.....	81
Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises.....	82
Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance.....	83
3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	85
Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme.....	85
Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FEDER REACT-EU, le FSE, le FSE REACT-EU et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) no 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) no 1304/2013].....	87
Tableau 8: L'utilisation du financement croisé.....	93
Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER, FEDER REACT-EU et Fonds de cohésion au titre de l'objectif	
Tableau 10: Dépenses engagées en dehors de l'Union (FSE et FSE REACT-EU).....	96
<b>4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS.....</b>	<b>97</b>
<b>6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....</b>	<b>99</b>

<b>7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS.....</b>	<b>102</b>
<b>8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS.....</b>	<b>103</b>
Fonds de co-investissement .....	103
<i>fonds de co-investissement</i> .....	106
Fonds de prêts d'honneur dédié création reprise d'entreprise lot 1 .....	109
<i>prêts d'honneur</i> .....	112
Fonds de prêts d'honneur dédié au développement d'entreprises lot 2 .....	115
<i>prêts d'honneur</i> .....	117
<b>9. Facultatif pour le rapport à présenter en 2016, sans objet pour les autres rapports allégés: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE.....</b>	<b>121</b>
<b>10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [article 101, point h), et article 111, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013].....</b>	<b>123</b>
10.1. Grands projets.....	123
10.2. Plans d'action communs.....	126
<b>11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] .....</b>	<b>129</b>
11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] .....	129
11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013].....	130
11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013].....	130
11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] .....	130
11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme .....	130
<b>12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS a) ET b), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013 .....</b>	<b>131</b>
12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations .....	131
12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication.....	133
<b>13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] (Les données peuvent être incluses dans le rapport à présenter en 2016. — voir le point 9 ci-dessus) (Données requises dans le rapport présenté en 2017 - Option: rapport d'avancement) .....</b>	<b>134</b>
<b>14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, points a), b), c), d), g) et h), du règlement (UE) n° 1303/2013].....</b>	<b>135</b>
14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel .....	135
14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds .....	135
14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales.....	135
14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes	135
<i>ATLSBS</i> .....	138
14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant.....	140
14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées .....	140

<b>15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [article 21, paragraphe 2, et article 22, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013] .....</b>	<b>141</b>
<b>16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (option: rapport d'avancement).....</b>	<b>142</b>
<b>17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [article 50, paragraphe 2 du règlement (UE) n° 1303/2013].....</b>	<b>143</b>
<b>Documents .....</b>	<b>144</b>
<b>Résultats de la dernière validation .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

Non validé

## 2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, POINT A), DU REGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

### 2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.

Le Programme Opérationnel (PO) 2014-2020 FEDER/FSE Poitou-Charentes adopté le 12/12/2014 par la Commission européenne est doté de 267.95 M€, dont 222.97 M€ pour le FEDER et 44,97 M€ pour le FSE, il prévoit un investissement de 446 M€ soit un taux de cofinancement de 60% et mobilise 222.97 M€ de FEDER, soit 83% de la programmation, et 44.97 M€ de FSE. A cela s'ajoute un abondement complémentaire au titre de l'initiative REACT-EU (*Recovery Assistance for Cohesion and the Territories of Europe*) pour un total de 63.96 M€ de fonds européens (pour un taux de cofinancement de l'ordre de 80% soit un coût total s'élevant à 81 M€). Le FEDER est mobilisé, au sein de REACT-UE, à hauteur de 56.75 M€ et le FSE à hauteur de 7.2 M€.

Malgré le contexte de la crise COVID-19, le programme a maintenu un rythme soutenu de programmation et de réalisation permettant d'éviter le dégageement d'office.

#### Programmation 2021

En 2021, 7 instances de sélection se sont tenues et ont permis de programmer 144 dossiers ce qui porte à 1108 le nombre de dossiers programmés (+15.65 % par rapport à 2020) hors assistance technique. Le montant total des opérations programmées est de 616 848 524 € et représente 117 % de la maquette, le montant UE est lui de 279 532 477 € soit 84.2 % de la maquette.

Depuis le début du programme, sur le **FEDER** et hors assistance technique, ce sont 611 dossiers qui ont été programmés pour un coût total de 536.56 M€.

Dans le cadre du **FSE** et hors assistance technique, ce sont 497 qui ont été programmés pour un coût total de 80.28 M€, l'AG ayant été contrainte de déprogrammer ou de réajuster des opérations programmées partiellement.

En 2021, dans le cadre de l'initiative de soutien à la reprise en faveur de la cohésion et des territoires de l'Europe – REACT-EU, 4 nouveaux axes ont été créés pour un montant de 63.96 M€ de crédits FEDE-FSE dont 2 558 719 € au titre de l'assistance technique (AT). Les axes 11 et 12 portent le même intitulé « Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique » ; le premier mobilisant les crédits FEDER et le deuxième les crédits FSE. Les 2 derniers axes couvrant l'AT.

## Par axe

L'axe 1 « développer la recherche, l'innovation et le transfert de technologie » représente 168 dossiers programmés pour un coût total de 147.27 M€ et un montant FEDER de près de 89.56 M€ soit un taux de programmation de 102.9 % du montant FEDER.

L'axe 2 « favoriser l'accès à l'économie numérique » avec 41 dossiers programmés pour un coût total de 28.25 M€ et 13.79 M€ de FEDER (programmation 99.2%).

L'axe 3 « Soutenir le développement et la mutation des PME » représente 108 dossiers pour un coût total de 124.29 M€ et 42.05 M€ de FEDER (programmation 92.2%).

L'axe 4 « promouvoir l'excellence environnementale » représente 152 dossiers programmés pour un coût de 173.21 M€ et 57.57 M€ de FEDER (programmation 98.2%).

L'axe 5 « protéger les ressources et le patrimoine naturels » représente 124 dossiers programmés pour un coût de 27.73 M€ et 10.66 M€ de FEDER (programmation 106.7%).

L'axe 11 « Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique » représente 15 dossiers programmés pour un coût total de 22.79 M€ et 11.94 M€ de FEDER (programmation 21.9%).

Pour le FSE, l'axe 6 « soutenir la création/reprise d'activités et la transmission d'entreprises » représente 106 dossiers programmés pour un montant total de 15.18 M€ dont 7.39 M€ de FSE soit un taux de programmation FSE de 101.3%.

Sur l'axe 7 « développer le capital humain » représente 383 dossiers pour un montant total de 59.20 M€ dont 35.04 M€ de FSE (programmation 105.9%).

L'axe 10 « Soutenir les services publics face à la crise du COVID-19 afin de préserver leur accès à tous » représente 6 dossiers programmés pour un coût total de 3.26 M€ et 2.12 M€ de FSE (programmation 70.8%).

L'axe 12 « Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique » n'a vu aucun dossier être programmé.

En ce qui concerne l'assistance technique, l'Autorité de Gestion a décidé d'opter pour le recours aux coûts simplifiés en matière d'assistance technique conformément au règlement délégué (UE) 2019/1867 relatif au financement de l'assistance technique à taux forfaitaire. Aucune nouvelle opération n'a donc été programmée.

## Gouvernance et suivi des modifications

- 4 comités de suivi ont eu lieu en 2021 sous la forme de 2 consultations écrites, d'un comité en distanciel en avril et d'un comité en présentiel en novembre. Le comité d'avril a acté la création de 4 axes (2 FEDER, 2 FSE) pour permettre de mobiliser des crédits FEDER et FSE supplémentaires dans le cadre de l'initiative « REACT-EU » afin de soutenir la réparation des dommages économiques et sociaux engendrés par la crise tout en préparant une reprise écologique numérique et résiliente de l'économie. Une modification des programmes, intégrant une enveloppe additionnelle de crédits alloués au titre de l'initiative REACT-EU – correspondant à la tranche conditionnelle 2022 d'un montant de 12.9 M€ – a été présentée au comité de suivi par consultation écrite en décembre 2021.
- Le comité de suivi de novembre a permis d'opérer des ajustements de la programmation en modifiant l'allocation des crédits entre les axes 2 et 5 afin d'optimiser la période de fin de mise en œuvre du programme.

## Communication

Suivant la fusion des anciennes régions Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes, les actions de communication sont communes au nouvel ensemble Nouvelle-Aquitaine.

La communication s'est adaptée à cette période pandémique en se digitalisant davantage. Une stratégie complémentaire a été élaborée sur les réseaux sociaux alimentés par des exemples de projets, d'actualité, de communication sur les mesures d'aides instaurées pour faire face à la crise sanitaire et des informations sur les fonds européens.

La communication a été axée sur le grand public avec une attention plus particulière vers le public jeune grâce aux actions suivantes :

- Campagne de vulgarisation : 4 pages, un concours, une campagne avec des influenceurs ;
- Joli Mois de l'Europe : achat d'espaces notamment sur les réseaux sociaux, une campagne avec des micro-influenceurs locaux, une simulation du parlement digitalisée ;
- Communiqués de presse après chaque ICP afin de valoriser des exemples de projets soutenus sur l'ensemble du territoire.

Par ailleurs, un partenariat avec les Centres Europe Direct et les Maisons de l'Europe a été réalisé par le biais d'un agenda commun qui mutualise l'ensemble des événements organisés sur la Nouvelle-Aquitaine.



## **Perspectives**

Les travaux de préparation du programme 21-27 ont continué leur progression avec les partenaires et la Commission européenne.

Par ailleurs, les travaux d'évaluations qui avaient débuté en 2020 se poursuivent. Leurs résultats permettront de faciliter la mise en œuvre des actions du nouveau programme.

Enfin, les services ont commencé à préparer la clôture du programme.

Non validé

### 3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU REGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

#### 3.1. Vue d'ensemble de la réalisation

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
Axe 1	Développer la recherche, l'innovation et le transfert de technologie	<p>L'objectif principal de cet axe est de renforcer la RDI sur le territoire. Il est doté de 87M€ de FEDER pour un coût total de 145M€ (taux moyen d'intervention de l'UE de 60%).</p> <p>En 2021, 1 opération a été programmée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• OS 1a : 1 dossier programmé pour un coût total de 0.489M€ et une participation FEDER de 0.351M€.</li> </ul> <p>Sur l'OS 1b, aucun nouveau dossier n'a été programmé.</p> <p>Au 31 décembre 2021, 168 opérations ont été programmées sur cet axe (106 en OS 1a et 62 en OS 1b), pour un coût total de 147.27 M€ (49.16 M€ en 1a et 98.10 M€ en 1b) et un montant FEDER de près de 89.56 M€ (30.29 M€ en 1a et 59.27 M€ en 1b) soit un taux de programmation de 102.9% du montant FEDER.</p> <p>Au 31/12/2021, les paiements s'élèvent à 29.39 M€ et représentent près de 33.8 % de la maquette (49% pour l'objectif 1a et 26.6% pour l'objectif 1b).</p>
Axe 2	Favoriser l'accès à l'économie numérique	<p>L'axe 2 a pour principal objectif de développer le numérique. Il est doté de 13.9 M€ de FEDER pour un coût total de 23.16 M€, soit un taux moyen d'intervention de l'Union Européenne de 60 %. Cet axe est composé de 2 objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• OS 2.a : aucun nouveau dossier programmé</li> <li>• OS 2.c : 7 dossiers ont été programmés en 2021 pour un coût total de 5.14 M€ et un montant FEDER de 2.64 M€. La majorité des dossiers sont portés par des opérateurs publics dont 2 par la Communauté d'Agglomération de la Rochelle et un par la commune d'Angoulême. Le projet porté par cette dernière s'attache à développer la présentation de l'ensemble des collections permanentes par le biais de nouvelles technologies (se basant sur l'exemple réussi de l'exposition 3D « Dinosauriens, les géants du vignoble ») pour favoriser la rencontre entre culture et entreprises innovantes de l'image et ainsi accroître fréquentation et rayonnement de l'institution.</li> </ul> <p>Au 31 décembre 2021, ce sont 41 opérations qui sont programmées pour un coût total de 28.25 M€ et un montant de 13.79 M€ de FEDER soit un taux de programmation FEDER de 99.2%.</p> <p>Au 31/12/2021, les paiements s'élèvent à 6.5 M€ et représentent près de 47.3 % de la maquette.</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>En Novembre 2021, des transferts de l'axe 2 vers l'axe 3 ont été proposés. La variation à la baisse s'élève à 6 M€ répartie de la façon suivante : 2 M€ sur la PI 2.a (infrastructures numériques) et 4 M€ sur la priorité 2.c (services numériques).</p> <p>En conséquence, l'axe 2 est désormais doté de 13.9 M€ FEDER.</p>
Axe 3	Soutenir le développement et la mutation des PME	<p>L'axe 3 a pour principal objectif d'accompagner la mutation des PME régionales. Il est doté de 45.62 M€ de FEDER pour un coût total de 76.04 M€, soit un taux moyen d'intervention de l'Union Européenne de 60 %. Cet axe est composé d'un seul objectif spécifique : 3.d.1 « Augmenter la taille des entreprises ».</p> <p>En 2021, 11 opérations ont été programmées pour un coût de 15.15 M€ et 5.03 M€ de FEDER. 11 entreprises ont été soutenues directement afin de diversifier et améliorer leur compétitivité. Citons ainsi la société SMM dont le projet soutenu par le FEDER ambitionne de gagner en compétence et en qualité via un investissement dans un outil industriel de pointe, de permettre le recrutement de 4 personnes et d'améliorer sa sobriété énergétique et de matière première.</p> <p>1 dossier concerne la transformation numérique et digitale des entreprises.</p> <p>Au 31 décembre 2021, ce sont 108 opérations qui ont été programmées pour un coût de 124.29 M€ et 42.04 M€ de FEDER soit un taux de programmation FEDER de 92.2 %.</p> <p>Au 31/12/2021, les paiements s'élèvent à 23.44 M€ et représentent 51.4 % de la maquette.</p> <p>En 2021, des abondements de crédits en provenance des axes 2 et 4 ont été réalisés pour un montant de 10 M€.</p> <p>Ainsi, l'axe 3 est doté d'un montant de 45.62 M€ FEDER.</p>
Axe 4	Promouvoir l'excellence environnementale	<p>L'axe 4 a pour principal objectif de soutenir la transition énergétique, il est doté de 58.64 M€ de FEDER pour un coût total de 97.74 M€, soit un taux moyen d'intervention de l'Union Européenne de 60 %. Cet axe est composé de quatre objectifs spécifiques.</p> <p>En 2021 14 opérations ont été programmées pour un coût total de 14.04 M€ et 5.02 M€ de FEDER ainsi réparties :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• OS 4.a, 6 dossiers programmés dont 5 installations photovoltaïques ;</li> <li>• OS 4.b, aucun dossier programmé ;</li> <li>• OS 4.c, 4 dossiers programmés tous relevant de la réhabilitation thermique de bâtiments : 2 dossiers concernent des bâtiments publics et 2 la réhabilitation de 106 et 192 logements respectivement.</li> </ul>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>• OS 4.e, augmenter l'utilisation de services de mobilité propre, 4 dossiers. Parmi ces dossiers, 2 ont trait à l'aménagement de pôles d'échanges, 1 prévoit l'installation d'infrastructures de charges pour véhicules électriques et 1 traite de l'équipement billettique des réseaux routiers régionaux.</p> <p>Au 31 décembre 2021, 152 opérations ont été programmées pour un coût de 173.21 M€ et 57.57 M€ de FEDER soit un taux de programmation FEDER de 98.2%.</p> <p>Au 31/12/2020, les paiements s'élèvent à 21.4 M€ et représentent 36.5% de la maquette.</p> <p>En 2021, des transferts de l'axe 4 vers l'axe 3 ont été réalisés à hauteur de 3 M€. La variation à la baisse se répartit de la façon suivante : 0.8 M€ sur la PI 4a, 0.7 M€ sur la PI 4c et 1.5 M€ sur la PI 4e.</p> <p>L'axe 4 est ainsi doté d'un montant de 58.64 M€ FEDER.</p>
Axe 5	Protéger les ressources et le patrimoine naturels	<p>L'axe 5 a pour principal objectif de soutenir la biodiversité. Il est doté de 10 M€ de FEDER pour un coût total de 16.66 M€, soit un taux moyen d'intervention de l'Union Européenne de 60 %. Cet axe est composé d'un objectif spécifique : « 6.d.1 : Sauvegarder les espèces végétales et animales emblématiques et restaurer les milieux naturels et les continuités écologiques (PI 6.d) »</p> <p>En 2021, 10 dossiers ont été programmés pour un coût de 2.67 M€ et 1.47 M€ de FEDER. Ces dossiers permettent de gérer et protéger des sites pour la protection de la biodiversité avec notamment 3 dossiers portés par le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels (CREN), 2 actions menées par l'Office français de la biodiversité, 2 projets portés par l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine. Les autres opérations relèvent de la connaissance, l'information et sensibilisation ainsi que des programmes de préservation d'espèces.</p> <p>Au 31 décembre 2021, 124 opérations sont programmées pour un coût de 27.73 M€ et 10.66 M€ de FEDER soit un taux de programmation de 106.7 %. Au 31/12/2021, les paiements s'élèvent à 7.68 M€ et représentent 76.9 % de la maquette.</p>
Axe 6	Soutenir la création/reprise d'activités et la transmission d'entreprises	<p>L'axe 6 a pour principal objectif de répondre aux enjeux du diagnostic territorial en matière de création/reprise d'activité et transmission d'entreprise. La dotation de l'axe 6 est de 7.3 M€ pour un coût total de 12.16 M€, soit un taux moyen d'intervention de l'Union Européenne de 60 % pour la période 2014-2020. Cet axe est composé d'un objectif spécifique : 8.iii.1 : Augmenter le nombre de créateurs et de repreneurs accompagnés (PI 8.iii).</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>L'autorité de gestion a décidé de rouvrir le PO, à partir du 21 juin 2019, pour le dépôt de projets au fil de l'eau dans le cadre des actions pour l'accompagnement à l'installation à l'agriculture ainsi que les autres actions relatives à l'harmonisation des pratiques visant la professionnalisation des acteurs, la mise en place de nouvelles méthodologies et techniques d'accompagnement ou enfin les actions d'ingénierie.</p> <p>En 2021, 38 dossiers ont été programmés pour un montant FSE de 2.5M€ et un coût de 4.15M€.</p> <p>Depuis le début du programme, 106 opérations ont été programmées pour un montant total de 15.18 M€ dont 7.39 M€ de FSE soit un taux de programmation UE de 101.3 % de la maquette.</p> <p>Au 31 décembre 2021, 50 opérations ont été soldées. Le total des paiements fin 2021 s'élèvent à 8.7 M€ représentant 72 % de la maquette ; la participation FSE versée est de 3.9 M€ et représente 53.4 % de la maquette.</p> <p>Ces actions ont permis d'accompagner 25 860 créateurs/repreneurs dont 38.8 % de femmes, 47.5 % de demandeurs d'emploi.</p> <p>En 2021, la maquette, en ce qui concerne l'Axe 6, a été modifiée conduisant à un abondement de 0.8M€ de l'axe.</p>
Axe 7	Développer le capital humain	<p>L'axe 7, doté de 13.90 M€ de FSE pour un coût total de 55.17 M€ (taux moyen 60%) a pour objectif d'investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie.</p> <p>En 2021, sur l'axe 7 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 47 opérations ont été programmées pour un montant FSE de 3.99 M€ sur un coût total de 6.5M€ relevant de l'OS 10.3.1 « Augmenter le niveau de qualification des demandeurs d'emploi et des groupes cibles à travers la participation à des parcours et à des actions de formation qualifiante ».</li> </ul> <p>Au 31 décembre 2021, 383 opérations ont été programmées sur l'axe 7 pour un montant total de 59.20 M€ dont 35.04 M€ de FSE concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'objectif spécifique 10.3.1 : 342 opérations programmées pour un montant FSE de 24.11 M€. 215 opérations ont été soldées.</li> <li>• L'objectif spécifique 10.3.2 : Aucune nouvelle opération programmée. 30 opérations ont été soldées.</li> </ul> <p>Par ailleurs, en 2021, un transfert de crédits vers l'axe 6 a été réalisé à hauteur de 0.8 M€.</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
Axe 8	Assistance technique FEDER	<p>L'axe 8 a pour vocation de prendre en charge les dépenses liées à l'assistance technique (AT) relevant du FEDER.</p> <p>Pour cela il est doté de 7,8 M€ de FEDER pour un coût total de 13 M€, soit un taux moyen d'intervention FEDER de 60 %. Cet axe se compose de deux Objectifs Spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 8.1 Mettre en œuvre un système efficace de gestion, de pilotage et de contrôle du FEDER,</li> <li>• 8.2 Augmenter la notoriété des fonds européens et du FEDER en particulier.</li> </ul> <p>L'Autorité de gestion a fait le choix de recourir au Financement à taux forfaitaire de l'AT – conformément au règlement délégué (UE) n° 2019/1867 relatif au financement de l'AT à taux forfaitaire entré en vigueur le 9 novembre 2019.</p> <p>Cela a impliqué la programmation en mai 2021 pour le PO de l'ensemble des crédits restants sur chaque axe d'AT (avec déprogrammation de certaines opérations) ainsi que l'application du taux forfaitaire de 4% aux montants des dépenses déclarées (validées par Appels de fonds) pour les axes hors AT, à compter de l'exercice comptable 20-21. Les 1ers appels de fonds pour les 3 PO de Nouvelle-Aquitaine ont ainsi été réalisés en Juin 2021.</p> <p>Pour rappel, certaines opérations d'AT ont été subventionnées et soldées antérieurement au passage au taux forfaitaire ; les objectifs de ces opérations ont été atteints.</p> <p>Afin d'éviter tout risque de double financement d'une même dépense d'AT, le financement à taux forfaitaire n'est appliqué qu'aux dépenses ayant fait l'objet d'une vérification de gestion après l'entrée en vigueur du règlement délégué 2019/1867 et doit impérativement courir jusqu'à la fin de la programmation. Cette vérification est effectuée avec une extraction du système d'information MDNA indiquant les dates de transmission des CSF par l'AG à l'AC.</p>
Axe 9	Assistance technique FSE	<p>L'axe 9 a pour vocation de prendre en charge les dépenses liées à l'assistance technique (AT) relevant du FSE. Il est doté de 1.57 M€ de FSE sur un coût total de 2.62 M€, soit un taux moyen d'intervention UE de 60 %. Cet axe se compose de deux Objectifs Spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 9.1 Mettre en œuvre un système efficace de gestion, de pilotage et de contrôle du FSE</li> <li>• 9.2 Augmenter la notoriété des fonds européens et du FSE en particulier.</li> </ul> <p>L'Autorité de gestion a fait le choix de recourir au Financement à taux forfaitaire de l'AT – conformément au règlement délégué (UE) n° 2019/1867 relatif au financement de l'AT à taux forfaitaire entré en vigueur</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>le 9/11/2019.</p> <p>Cela a impliqué la programmation en mai 2021 pour le PO de l'ensemble des crédits restants sur chaque axe d'AT (avec déprogrammation de certaines opérations) ainsi que l'application du taux forfaitaire de 4% aux montants des dépenses déclarées (validées par Appels de fonds) pour les axes hors AT, à compter de l'exercice comptable 2020-2021. Les 1ers appels de fonds pour les 3 PO de Nouvelle-Aquitaine ont ainsi été réalisés en Juin 2021.</p> <p>Pour rappel, certaines opérations d'AT ont été subventionnées et soldées antérieurement au passage au taux forfaitaire ; les objectifs de ces opérations ont été atteints.</p> <p>Enfin, afin d'éviter tout risque de double financement d'une même dépense d'AT, le financement à taux forfaitaire n'est appliqué qu'aux dépenses ayant fait l'objet d'une vérification de gestion après l'entrée en vigueur du règlement délégué 2019/1867 et doit impérativement courir jusqu'à la fin de la programmation. Cette vérification est effectuée avec une extraction du système d'information MDNA indiquant les dates de transmission des CSF par l'AG à l'AC.</p>
Axe10	Soutenir les services publics face à la crise du COVID-19 afin de préserver leur accès à tous.	<p>La Commission européenne a proposé à travers son « Initiative d'investissement en réaction au Coronavirus » (CRII) de soutenir avec les fonds européens certaines mesures d'urgence prises par les Etats membres.</p> <p>C'est dans ce cadre que l'axe 10 a été créé. Il permet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De cofinancer les opérations d'achat d'équipements de protection individuelle réalisées en réaction immédiate au début de la crise par l'intermédiaire du FSE,</li> <li>• Du fait de la disponibilité réduite de fonds FSE sur le Programme opérationnel Poitou-Charentes, de concentrer le soutien européen aux achats réalisés en urgence par les collectivités locales du 1er février jusqu'au 11 mai 2020.</li> </ul> <p>Cet axe a été abondé de 3M€ en provenance de l'axe 7 FSE-Objectif thématique 10-PI iii. Le montant total maquetté est de 5 M€.</p> <p>En 2021, 5 opérations ont été programmées pour un montant UE de 2.03 M€ avec un coût total s'élevant à 3.11 M€.</p> <p>Au 31 décembre 2021, 6 opérations ont été programmées pour des montants totaux de respectivement 2.12 M€ UE et 3.26 M€ coût total. Les paiements quant à eux représentent 1.88 M€ soit l'équivalent de 62.7%</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
Axe11	Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique	<p>de la maquette.</p> <p>Pour parer les effets de la pandémie dite COVID-19 qui a touché l'Europe depuis 2020, la Commission a arrêté un plan de relance : « Next Génération EU ». Dans ce cadre la mobilisation de crédits FEDER-FSE supplémentaires au titre de l'initiative « REACT-EU » permet de soutenir la réparation des dommages économiques et sociaux engendrés par la crise tout en préparant une reprise écologique numérique et résiliente de l'économie.</p> <p>L'Axe 11 « Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique » est la traduction de cette volonté. Les actions menées s'inscrivent dans la priorité 12, OS 11.1 et mobilisent le FEDER.</p> <p>L'axe permet de privilégier les investissements durables et pérennes, notamment ceux des PME ; de remédier aux revers subis par le programme du fait de la pandémie ; de soutenir les solutions « gagnant-gagnant » permettant à la fois de faire face aux conséquences socio-économiques négatives de la crise et favoriser la transition vers une économie verte et numérique. Il est doté de 54.48 M€ de FEDER pour un coût total de 68.1 M€ (taux moyen d'intervention de l'UE de 80%).</p> <p>En 2021, 9 opérations ont été programmées pour un coût total de 13.52 M€ et une prise en charge par le FEDER à hauteur de 7.14 M€.</p> <p>Au 31 décembre 2021, 15 opérations ont été programmées sur cet axe pour un coût total de 22.79 M€ et un montant FEDER de près de 11.94 M€ soit un taux de programmation de 21.9% du montant FEDER.</p> <p>Au 31/12/2021, aucun paiement n'a encore été réalisé.</p>
Axe12	Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique	<p>Pour parer les effets de la pandémie dite COVID-19 qui a touché l'Europe depuis 2020, la Commission a arrêté un plan de relance : « Next Génération EU ». Dans ce cadre la mobilisation de crédits FEDER-FSE supplémentaires au titre de l'initiative « REACT-EU » permet de soutenir la réparation des dommages économiques et sociaux engendrés par la crise tout en préparant une reprise écologique numérique et résiliente de l'économie.</p> <p>L'Axe 12 « Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique » est la traduction de cette volonté. Les actions menées s'inscrivent dans la priorité 12, OS 12.1 et mobilisent le FSE.</p> <p>L'axe est doté de 6.92 M€ de FSE pour un coût total de 8.66 M€ (taux moyen d'intervention de l'UE de 80%).</p>



ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>En 2021, aucune opération n'a été programmée.</p> <p>Au 31 décembre 2021, aucune opération n'a été programmée.</p>
Axe13	Assistance Technique REACT-UE-FEDER	<p>L'Axe 13 correspond à l'assistance technique pour REACT-UE, dans sa composante FEDER.</p> <p>Il est doté d'une enveloppe de 2.27 M€ de fonds européens pour un coût total de 3.78 M€.</p> <p>L'Autorité de gestion a fait le choix de recourir au Financement à taux forfaitaire de l'assistance technique – conformément au règlement délégué (UE) n° 2019/1867 relatif au financement de l'Assistance Technique à taux forfaitaire entré en vigueur le 9 novembre 2019.</p>
Axe14	Assistance Technique REACT-UE-FSE	<p>L'Axe 14 correspond à l'assistance technique pour REACT-UE, dans sa composante FSE.</p> <p>Il est doté d'une enveloppe de 0.28 M€ de fonds européens pour un coût total de 0.48 M€.</p> <p>L'Autorité de gestion a fait le choix de recourir au Financement à taux forfaitaire de l'assistance technique – conformément au règlement délégué (UE) n° 2019/1867 relatif au financement de l'Assistance Technique à taux forfaitaire entré en vigueur le 9 novembre 2019.</p>

### 3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

#### Axes prioritaires, à l'exclusion de l'assistance technique

Axe prioritaire	Axe 1 - Développer la recherche, l'innovation et le transfert de technologie
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 1 / 1a**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	En transition	35,00			28,40			En l'absence de référence, l'Autorité de Gestion (AG) avait eu des difficultés à définir des cibles pour cet indicateur comme mentionné dans le document présentant le calcul des indicateurs.
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	En transition	35,00			96,65			En l'absence de référence, l'Autorité de Gestion (AG) avait eu des difficultés à définir des cibles pour cet indicateur. En 2019 la cible est passée de 5 à 35.
F	Rea1a	Nombre de chercheurs recrutés/affectés aux projets cofinancés	nombre	En transition	350,00			250,00			
S	Rea1a	Nombre de chercheurs recrutés/affectés aux projets cofinancés	nombre	En transition	350,00			1 129,00			lors de la préparation des cibles, l'AG avait extrapolé en fonction des données 2007-2013 et d'un budget supérieur, le chiffre des prévisions est cependant nettement supérieur. Cependant, s'agissant de prévisions, le risque de double compte est réel et ne pourra être vérifié que lors de l'achèvement des opérations, l'unité de calcul étant ici le nombre de personnes.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	14,20			8,20			7,00		
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	84,55			40,85			35,43		
F	Rea1a	Nombre de chercheurs recrutés/affectés aux projets cofinancés	235,00			208,00			116,00		
S	Rea1a	Nombre de chercheurs recrutés/affectés aux projets cofinancés	1 072,00			817,00			758,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	31,13			18,50			1,00		
F	Rea1a	Nombre de chercheurs recrutés/affectés aux projets cofinancés	4,00			0,00			0,00		
S	Rea1a	Nombre de chercheurs recrutés/affectés aux projets cofinancés	665,00			248,00			7,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien			
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien			
F	Rea1a	Nombre de chercheurs recrutés/affectés aux projets cofinancés			
S	Rea1a	Nombre de chercheurs recrutés/affectés aux projets cofinancés			

Axe prioritaire	Axe 1 - Développer la recherche, l'innovation et le transfert de technologie
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen
Objectif spécifique	1.a.1 - Renforcer les capacités de la recherche dans les domaines d'activités stratégiques pour augmenter l'effort régional de recherche-développement

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
1aR1	Effectif de R&D en Nouvelle Aquitaine	ETP	En transition	21 409,00	2014	24 192,00			

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
1aR1	Effectif de R&D en Nouvelle Aquitaine							22 793,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
1aR1	Effectif de R&D en Nouvelle Aquitaine	21 466,00		21 049,00		21 409,00	

Axe prioritaire	Axe 1 - Développer la recherche, l'innovation et le transfert de technologie
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 1 / 1b**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	250,00			339,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	250,00			459,00			
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	200,00			324,00			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	200,00			481,00			
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	En transition	75,00			27,00			
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	En transition	75,00			588,00			
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	En transition	25 000 000,00			4 057 987,54			
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	En transition	25 000 000,00			31 668 305,62			
F	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	Entreprises	En transition	70,00			20,00			
S	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	Entreprises	En transition	70,00			106,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	339,00			315,00			148,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	523,00			527,00			318,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	325,00			304,00			140,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	486,00			493,00			292,00		
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	28,00			16,00			14,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	185,00			162,00			61,00		

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	3 584 775,46			2 868 293,24			1 481 553,33		
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	31 277 187,47			23 283 340,50			10 445 238,94		
F	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	19,00			6,00			5,00		
S	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	112,00			107,00			66,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	4,00			2,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	242,00			181,00			64,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00			0,00			0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	216,00			160,00			55,00		
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00			0,00			0,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	41,00			34,00			11,00		
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	747 391,09			118 591,37			0,00		
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	10 148 419,80			7 141 839,89			2 507 704,68		
F	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	3,00			1,00			0,00		
S	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	36,00			21,00			6,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien			
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier			
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche			
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche			
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement			
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement			
F	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché			
S	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché			

Axe prioritaire	Axe 1 - Développer la recherche, l'innovation et le transfert de technologie
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R& I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé
Objectif spécifique	1.b.1 - Accroître l'innovation des entreprises

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
1bR1	DIRD des entreprises en Nouvelle-Aquitaine	Millions €	En transition	1 386,00	2014	1 521,00			

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
1bR1	DIRD des entreprises en Nouvelle-Aquitaine							1 537,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
1bR1	DIRD des entreprises en Nouvelle-Aquitaine	1 391,00		1 451,00		1 386,00	

Axe prioritaire	Axe 2 - Favoriser l'accès à l'économie numérique
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 2 / 2a**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	Rea2a	Nombre de sites prioritaires et points de branchement optique	Nombre	En transition	100,00			51,00			
S	Rea2a	Nombre de sites prioritaires et points de branchement optique	Nombre	En transition	100,00			123,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	Rea2a	Nombre de sites prioritaires et points de branchement optique	51,00			33,00			51,00		
S	Rea2a	Nombre de sites prioritaires et points de branchement optique	123,00			123,00			123,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	Rea2a	Nombre de sites prioritaires et points de branchement optique	33,00			0,00			0,00		
S	Rea2a	Nombre de sites prioritaires et points de branchement optique	73,00			73,00			73,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	Rea2a	Nombre de sites prioritaires et points de branchement optique			
S	Rea2a	Nombre de sites prioritaires et points de branchement optique			



Axe prioritaire	Axe 2 - Favoriser l'accès à l'économie numérique
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique
Objectif spécifique	2.a.1 - Déployer le Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire régional

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
Res2a	Taux de sites prioritaires raccordés au THD	Taux	En transition	35,50	2016	95,55			

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
Res2a	Taux de sites prioritaires raccordés au THD								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
Res2a	Taux de sites prioritaires raccordés au THD	35,50		35,50		0,00	

Axe prioritaire	Axe 2 - Favoriser l'accès à l'économie numérique
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 2 / 2c**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	Rea2c	Nombre de nouveaux services numériques créés	nombre	En transition	53,00			26,00			
S	Rea2c	Nombre de nouveaux services numériques créés	nombre	En transition	53,00			51,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	Rea2c	Nombre de nouveaux services numériques créés	22,00			16,00			5,00		
S	Rea2c	Nombre de nouveaux services numériques créés	43,00			40,00			26,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	Rea2c	Nombre de nouveaux services numériques créés	5,00			0,00			0,00		
S	Rea2c	Nombre de nouveaux services numériques créés	24,00			22,00			6,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	Rea2c	Nombre de nouveaux services numériques créés			
S	Rea2c	Nombre de nouveaux services numériques créés			

Axe prioritaire	Axe 2 - Favoriser l'accès à l'économie numérique
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)
Objectif spécifique	2.c.1 - Accroître l'offre et la qualité des services numériques pour améliorer l'attractivité du territoire

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
Res2c	Taux d'organisations (collectivités, administrations publiques, associations et entreprises) utilisant des services en ligne	Taux	En transition	15,30	2015	25,00			

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
Res2c	Taux d'organisations (collectivités, administrations publiques, associations et entreprises) utilisant des services en ligne								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
Res2c	Taux d'organisations (collectivités, administrations publiques, associations et entreprises) utilisant des services en ligne	15,30		15,30		0,00	

Axe prioritaire	Axe 3 - Soutenir le développement et la mutation des PME
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 3 / 3d**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	1 011,00			604,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	1 011,00			948,00			les évolutions politiques au sein de l'autorité de gestion ont conduit à retenir des opérations collectives non prioritaires lors de l'élaboration. Néanmoins, il faudra tenir compte en fin de programmation des doubles comptes et des déprogrammations.
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	En transition	91,00			47,00			
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	En transition	91,00			112,00			
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	En transition	300,00			160,00			
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	En transition	300,00			497,00			les évolutions politiques au sein de l'autorité de gestion ont conduit à retenir des opérations collectives non prioritaires lors de l'élaboration.
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	920,00			556,00			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	920,00			1 074,00			les évolutions politiques au sein de l'autorité de gestion ont conduit à retenir des opérations collectives non prioritaires lors de l'élaboration.
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	En transition	59 000 000,00			26 065 477,00			
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	En transition	59 000 000,00			76 376 560,33			Le nombre d'entreprises aidée étant supérieur au nombre envisagé initialement (cf remarques sur CO01 et CO04) les investissements privés complétant un soutien public suivent la même courbe et sont supérieurs à la valeur cible initiale
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux	EUR	En transition	11 000 000,00			864 952,50			

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
		entreprises (hors subventions)									
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	En transition	11 000 000,00			12 273 284,76			
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	En transition	150,00			166,00			
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	En transition	150,00			509,00			Le nombre d'entreprises aidée étant supérieur au nombre envisagé initialement (cf remarques sur CO01 et CO04) les créations d'emploi envisagées dans les entreprises bénéficiant d'un soutien suivent la même courbe et sont supérieures à la valeur cible initiale.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	588,00			501,00			341,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1 890,00			2 593,00			2 570,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	42,00			23,00			16,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	83,00			63,00			40,00		
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	160,00			0,00			0,00		
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	530,00			1 027,00			1 027,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	544,00			480,00			326,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	1 793,00			2 516,00			2 516,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	22 832 442,10			8 848 648,93			5 534 995,98		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	75 377 267,69			58 130 734,94			36 094 223,05		
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	864 952,50			361 322,93			146 688,90		
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	10 275 054,48			16 069 334,80			15 041 669,48		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	157,00			66,00			36,00		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	447,00			351,00			232,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	17,00			1,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1 425,00			1 397,00			179,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	9,00			1,00			0,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	33,00			20,00			4,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00			0,00			0,00		
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	14,00			0,00			0,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	8,00			0,00			0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	1 378,00			1 377,00			175,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	5 183 353,22			216 800,00			0,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	30 217 993,57			24 046 352,38			2 705 265,23		
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00			0,00			0,00		
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	6 167 388,48			1 624 411,39			360 600,00		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	27,00			0,00			0,00		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	112,00			101,00			10,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien			
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions			
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions			
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions			
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions			
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier			
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)			
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)			
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)			
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)			
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien			
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien			

Axe prioritaire	Axe 3 - Soutenir le développement et la mutation des PME
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation
Objectif spécifique	3.d.1 - Augmenter la taille des entreprises

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
Rs3d1	Nombre d'entreprises de 10 à 99 salariés	Nombre	En transition	9 418,00	2012	9 800,00			les données inscrites dans la colonne 2015 sont les données définitives publiées par l'INSEE fin 2017. Attente d'autres publications pour mise à jour des valeurs.

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
Rs3d1	Nombre d'entreprises de 10 à 99 salariés								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
Rs3d1	Nombre d'entreprises de 10 à 99 salariés			9 470,00			

Axe prioritaire	Axe 4 - Promouvoir l'excellence environnementale
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 4 / 4a**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	En transition	16,00			12,70			
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	En transition	16,00			24,75			Lors de la fixation des cibles l'AG avait été prudente pour tenir compte des délais de réalisation de ce type d'opération. La cible a donc été revue en 2019.
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	En transition	38 000,00			11 824,33			
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	En transition	38 000,00			43 524,62			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	13,02			6,97			6,97		
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	24,24			19,51			15,80		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	11 824,15			3 518,60			3 518,60		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	48 882,55			38 945,47			23 849,64		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	6,00			0,00			0,00		
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	14,51			12,17			8,85		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	2 086,00			0,00			0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	12 674,00			11 348,50			7 695,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables			



(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables			
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre			
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre			

Non validé

Axe prioritaire	Axe 4 - Promouvoir l'excellence environnementale
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables
Objectif spécifique	4.a.1 - Augmenter la part d'énergies renouvelables dans le bouquet énergétique

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
Rs4a1	Part d'énergie renouvelable dans la consommation totale régionale	taux	En transition	12,90	2012	32,00			Les données 2020 et 2021 ne sont pas connues au moment de la rédaction de ce rapport

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
Rs4a1	Part d'énergie renouvelable dans la consommation totale régionale			20,58		19,86		18,97	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
Rs4a1	Part d'énergie renouvelable dans la consommation totale régionale	17,91		16,95		13,70	

Axe prioritaire	Axe 4 - Promouvoir l'excellence environnementale
Priorité d'investissement	4b - Favoriser l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables dans les entreprises

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 4 / 4b**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	2,00			2,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	2,00			2,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1,00			1,00			1,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	2,00			2,00			2,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien			

Axe prioritaire	Axe 4 - Promouvoir l'excellence environnementale
Priorité d'investissement	4b - Favoriser l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables dans les entreprises
Objectif spécifique	4.b.1 - Augmenter l'efficacité énergétique des entreprises

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
Rs4b1	Part de la consommation d'énergie des industries dans la consommation régionale	taux	En transition	15,00		14,50			Les données 2020 et 2021 ne sont pas connues au moment de la rédaction de ce rapport

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
Rs4b1	Part de la consommation d'énergie des industries dans la consommation régionale			16,18		15,82		15,40	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
Rs4b1	Part de la consommation d'énergie des industries dans la consommation régionale	15,69		16,40		14,50	

Axe prioritaire	Axe 4 - Promouvoir l'excellence environnementale
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 4 / 4c**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages	En transition	1 040,00			637,00			
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages	En transition	1 040,00			1 565,00			
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/an	En transition	6 400 000,00			1 212 548,00			
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/an	En transition	6 400 000,00			8 013 025,33			
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	En transition	2 539,00			1 417,00			
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	En transition	2 539,00			3 793,54			
F	Ra4c1	Nombre de bâtiments publics ayant accru leur efficacité énergétique	nombre	En transition	34,00			12,00			
S	Ra4c1	Nombre de bâtiments publics ayant accru leur efficacité énergétique	nombre	En transition	34,00			43,00			
F	Ra4c2	Superficie réhabilitée bâtiments publics	m2	En transition	70 000,00			9 302,40			
S	Ra4c2	Superficie réhabilitée bâtiments publics	m2	En transition	70 000,00			73 115,42			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	637,00			587,00			471,00		
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	1 273,00			1 040,00			593,00		
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	917 796,00			52 020,00			52 020,00		
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	7 447 231,54			6 197 253,86			6 387 631,56		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	1 381,33			556,90			312,50		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	3 571,96			2 452,48			1 357,76		
F	Ra4c1	Nombre de bâtiments publics ayant accru leur efficacité énergétique	9,00			1,00			1,00		

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
S	Ra4c1	Nombre de bâtiments publics ayant accru leur efficacité énergétique	43,00			31,00			29,00		
F	Ra4c2	Superficie réhabilitée bâtiments publics	8 290,75			510,00			510,00		
S	Ra4c2	Superficie réhabilitée bâtiments publics	86 958,43			51 626,12			51 511,87		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00			0,00			0,00		
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	321,00			0,00			0,00		
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00			0,00			0,00		
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	6 503 487,46			5 980 877,46			0,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00			0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	1 112,96			587,25			0,00		
F	Ra4c1	Nombre de bâtiments publics ayant accru leur efficacité énergétique	0,00			0,00			0,00		
S	Ra4c1	Nombre de bâtiments publics ayant accru leur efficacité énergétique	29,00			21,00			0,00		
F	Ra4c2	Superficie réhabilitée bâtiments publics	0,00			0,00			0,00		
S	Ra4c2	Superficie réhabilitée bâtiments publics	50 356,96			48 386,63			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré			
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré			
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics			
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics			
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre			
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre			
F	Ra4c1	Nombre de bâtiments publics ayant accru leur efficacité énergétique			
S	Ra4c1	Nombre de bâtiments publics ayant accru leur efficacité énergétique			
F	Ra4c2	Superficie réhabilitée bâtiments publics			
S	Ra4c2	Superficie réhabilitée bâtiments publics			

Axe prioritaire	Axe 4 - Promouvoir l'excellence environnementale
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement
Objectif spécifique	4.c.1 - Accroître les performances énergétiques des bâtiments publics et du logement

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
Rt4c1	Part de la consommation d'énergie dans le tertiaire (y compris bâtiments publics) par rapport au total de la consommation régionale	Taux	En transition	11,00		10,00			Les données 2020 et 2021 ne sont pas connues au moment de la rédaction de ce rapport
Rt4c2	Part des logements sociaux consommant moins de 150 kwh/m2/an (ABC) dans le parc social « antérieur à la RT2000 »	Taux	En transition	18,00	2015	25,00			en 2015 une actualisation de la valeur de référence a été menée, une nouvelle valeur cible a été déterminée valeur cible : 25% colonne 2014 : données 2008 Enquête à reprogrammer

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
Rt4c1	Part de la consommation d'énergie dans le tertiaire (y compris bâtiments publics) par rapport au total de la consommation régionale			11,64		11,56		12,04	
Rt4c2	Part des logements sociaux consommant moins de 150 kwh/m2/an (ABC) dans le parc social « antérieur à la RT2000 »								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
Rt4c1	Part de la consommation d'énergie dans le tertiaire (y compris bâtiments publics) par rapport au total de la consommation régionale	11,91		11,22		11,00	
Rt4c2	Part des logements sociaux consommant moins de 150 kwh/m2/an (ABC) dans le parc social « antérieur à la RT2000 »			18,00		9,00	

Axe prioritaire	Axe 4 - Promouvoir l'excellence environnementale
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 4 / 4e**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	Ra4e1	Nombre de projets multi-modaux soutenus	nombre	En transition	10,00			2,00			
S	Ra4e1	Nombre de projets multi-modaux soutenus	nombre	En transition	10,00			10,00			
F	Ra4e2	Nombre de bornes de recharge soutenues	nombre	En transition	71,00			0,00			
S	Ra4e2	Nombre de bornes de recharge soutenues	nombre	En transition	71,00			81,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	Ra4e1	Nombre de projets multi-modaux soutenus	1,00			0,00			0,00		
S	Ra4e1	Nombre de projets multi-modaux soutenus	8,00			5,00			5,00		
F	Ra4e2	Nombre de bornes de recharge soutenues	0,00			0,00			0,00		
S	Ra4e2	Nombre de bornes de recharge soutenues	78,00			73,00			71,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	Ra4e1	Nombre de projets multi-modaux soutenus	0,00			0,00			0,00		
S	Ra4e1	Nombre de projets multi-modaux soutenus	5,00			4,00			2,00		
F	Ra4e2	Nombre de bornes de recharge soutenues	0,00			0,00			0,00		
S	Ra4e2	Nombre de bornes de recharge soutenues	71,00			1,00			1,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	Ra4e1	Nombre de projets multi-modaux soutenus			
S	Ra4e1	Nombre de projets multi-modaux soutenus			
F	Ra4e2	Nombre de bornes de recharge soutenues			
S	Ra4e2	Nombre de bornes de recharge soutenues			



Axe prioritaire	Axe 4 - Promouvoir l'excellence environnementale
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer
Objectif spécifique	4.e.1 - Augmenter l'utilisation des services de mobilité propre

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
4eR1	Fréquentation des TER en Nouvelle-Aquitaine	Voyageurs-km	En transition	913 324 950,00	2014	1 158 245 134,00			une erreur de frappe a conduit à indiquer un chiffre différent à la donnée réelle sur l'année de référence 2014 , L'AG rectifiera lors d'une prochaine modification de PO.

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
4eR1	Fréquentation des TER en Nouvelle-Aquitaine					825 492 280,00		923 640 458,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
4eR1	Fréquentation des TER en Nouvelle-Aquitaine	837 459 247,00		888 076 545,00		912 324 950,00	

Axe prioritaire	Axe 5 - Protéger les ressources et le patrimoine naturels
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 5 / 6d**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	En transition	920,00			2 348,24			
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	En transition	920,00			17 408,89			la cible 2023 a été calculée en partant des données issues de l'ancienne programmation, les chiffres estimés à la programmation sont encore susceptibles d'évoluer en fonction de possibles sous réalisation et d'un affinage pour éviter les doubles comptes
F	Ra6d1	Nombre de sites soutenus	nombre	En transition	100,00			106,00			
S	Ra6d1	Nombre de sites soutenus	nombre	En transition	100,00			219,00			les cibles 2018 et 2023 ont été calculées en partant des données issues de l'ancienne programmation, les chiffres estimés à la programmation sont encore susceptibles d'évoluer en fonction de possibles sous réalisation et d'un affinage pour éviter les doubles comptes

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	2 348,24			1 198,85			13,38		
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	24 547,24			24 546,49			23 995,11		
F	Ra6d1	Nombre de sites soutenus	106,00			65,00			15,00		
S	Ra6d1	Nombre de sites soutenus	265,00			261,00			212,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	0,00			0,00			0,00		
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	22 752,19			22 618,40			0,00		
F	Ra6d1	Nombre de sites soutenus	0,00			0,00			0,00		
S	Ra6d1	Nombre de sites soutenus	117,00			100,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation			
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation			
F	Ra6d1	Nombre de sites soutenus			
S	Ra6d1	Nombre de sites soutenus			

Non validé

Axe prioritaire	Axe 5 - Protéger les ressources et le patrimoine naturels
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes
Objectif spécifique	6.d.1 - Sauvegarder les espèces végétales et animales emblématiques et restaurer les milieux naturels et les continuités écologiques

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
Rs6d1	Surfaces protégées suite aux plans de sauvegarde et de gestion	hectares	En transition	12 000,00	2012	15 600,00			
Rs6d2	Part observée du linéaire de cours d'eau colonisé par les Jussies	taux	En transition	62,30	2013	62,30			

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
Rs6d1	Surfaces protégées suite aux plans de sauvegarde et de gestion					14 336,00			
Rs6d2	Part observée du linéaire de cours d'eau colonisé par les Jussies					46,20			

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
Rs6d1	Surfaces protégées suite aux plans de sauvegarde et de gestion			13 305,00			
Rs6d2	Part observée du linéaire de cours d'eau colonisé par les Jussies			72,60			

Axe prioritaire	Axe 6 - Soutenir la création/reprise d'activités et la transmission d'entreprises
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

**Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région, le cas échéant). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - Axe 6 / 8iii**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition						1 052,00	610,00	442,00				13,00	21,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition						351,00	223,00	128,00				49,00	18,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition						251,00	179,00	72,00				0,00	2,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						3 730,00	2 369,00	1 361,00				112,00	122,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Proportion	50,00%	%	%	3 001,00	1 918,00	1 083,00	0,60			104,00	111,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						1 134,00	699,00	435,00				17,00	13,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						657,00	372,00	285,00				279,00	244,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition						384,00	218,00	166,00				179,00	145,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						46,00	27,00	19,00				26,00	17,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						72,00	35,00	37,00				26,00	28,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020		2019		2018		2017		2016		2015	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	135,00	79,00	39,00	35,00	86,00	58,00	130,00	85,00	89,00	65,00	81,00	55,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	80,00	43,00	3,00	5,00	4,00	5,00	6,00	10,00	38,00	24,00	29,00	21,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	17,00	8,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	51,00	22,00	69,00	26,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	204,00	120,00	175,00	106,00	617,00	329,00	188,00	97,00	344,00	181,00	295,00	164,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	146,00	98,00	166,00	100,00	554,00	301,00	177,00	89,00	248,00	116,00	219,00	109,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	86,00	50,00	44,00	37,00	156,00	93,00	108,00	55,00	120,00	66,00	106,00	77,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	89,00	40,00	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition	37,00	20,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	9,00	9,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014	
			Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	37,00	44,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	14,00	2,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	40,00	13,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	434,00	242,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	304,00	159,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	62,00	44,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014	
			Hommes	Femmes
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00

Non validé

Axe prioritaire	Axe 6 - Soutenir la création/reprise d'activités et la transmission d'entreprises
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

**Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2021					
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé		Total annuel		Qualitative	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020						2019								
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018						2017								
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015								
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014											
			Cumulé			Total annuel			Qualitative					
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes

Axe prioritaire	Axe 6 - Soutenir la création/reprise d'activités et la transmission d'entreprises
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - Axe 6 / 8iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition				10 019,00	5 971,00	4 048,00				683,00	359,00	324,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition				2 872,00	1 623,00	1 249,00				205,00	85,00	120,00
CO03	personnes inactives	En transition				2 275,00	1 358,00	917,00				316,00	181,00	135,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				1 527,00	920,00	607,00				167,00	93,00	74,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition				13 267,00	8 370,00	4 897,00				954,00	511,00	443,00
CO06	moins de 25 ans	En transition				2 466,00	1 501,00	965,00				206,00	115,00	91,00
CO07	plus de 54 ans	En transition				2 168,00	1 404,00	764,00				146,00	86,00	60,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				279,00	189,00	90,00				30,00	19,00	11,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition				4 360,00	3 088,00	1 272,00				161,00	102,00	59,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition				14 093,00	8 912,00	5 181,00				999,00	587,00	412,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition				6 439,00	3 284,00	3 155,00				716,00	307,00	409,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition				1 210,00	772,00	438,00				89,00	53,00	36,00
CO16	participants handicapés	En transition				869,00	493,00	376,00				88,00	49,00	39,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition				1 319,00	713,00	606,00				138,00	62,00	76,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition				216,00	150,00	66,00				13,00	8,00	5,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition				11 469,00	6 792,00	4 677,00				1 168,00	607,00	561,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition				0,00						0,00		
	Total général des participants					25 561,00						1 953,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	1 241,00	677,00	564,00	1 394,00	785,00	609,00	1 410,00	836,00	574,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	271,00	131,00	140,00	333,00	178,00	155,00	332,00	195,00	137,00
CO03	personnes inactives	En transition	397,00	252,00	145,00	91,00	50,00	41,00	240,00	153,00	87,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	283,00	181,00	102,00	80,00	43,00	37,00	192,00	123,00	69,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	2 169,00	1 324,00	845,00	1 942,00	1 159,00	783,00	1 546,00	1 002,00	544,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	418,00	259,00	159,00	183,00	103,00	80,00	268,00	163,00	105,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	272,00	166,00	106,00	340,00	194,00	146,00	258,00	179,00	79,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	47,00	33,00	14,00	19,00	12,00	7,00	55,00	42,00	13,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	373,00	254,00	119,00	353,00	245,00	108,00	552,00	376,00	176,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	2 165,00	1 387,00	778,00	2 017,00	1 261,00	756,00	1 722,00	1 107,00	615,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	1 089,00	521,00	568,00	968,00	432,00	536,00	803,00	421,00	382,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	233,00	153,00	80,00	146,00	87,00	59,00	123,00	71,00	52,00
CO16	participants handicapés	En transition	126,00	67,00	59,00	126,00	57,00	69,00	106,00	72,00	34,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	176,00	91,00	85,00	117,00	59,00	58,00	198,00	105,00	93,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	20,00	15,00	5,00	9,00	5,00	4,00	39,00	28,00	11,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	1 888,00	1 134,00	754,00	1 556,00	946,00	610,00	1 481,00	967,00	514,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		3 807,00			3 427,00			3 196,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	1 403,00	853,00	550,00	1 443,00	918,00	525,00	1 053,00	682,00	371,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	434,00	249,00	185,00	402,00	252,00	150,00	351,00	214,00	137,00
CO03	personnes inactives	En transition	271,00	166,00	105,00	379,00	218,00	161,00	278,00	163,00	115,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	230,00	143,00	87,00	248,00	143,00	105,00	141,00	86,00	55,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	1 710,00	1 099,00	601,00	1 796,00	1 207,00	589,00	1 061,00	693,00	368,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	290,00	175,00	115,00	389,00	246,00	143,00	317,00	200,00	117,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	264,00	161,00	103,00	213,00	142,00	71,00	204,00	140,00	64,00



CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	53,00	36,00	17,00	32,00	21,00	11,00	25,00	13,00	12,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	539,00	393,00	146,00	1 082,00	786,00	296,00	615,00	447,00	168,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	1 962,00	1 268,00	694,00	1 631,00	1 039,00	592,00	1 172,00	727,00	445,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	793,00	406,00	387,00	864,00	488,00	376,00	569,00	344,00	225,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	211,00	142,00	69,00	203,00	136,00	67,00	135,00	82,00	53,00
CO16	participants handicapés	En transition	186,00	104,00	82,00	131,00	81,00	50,00	83,00	52,00	31,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	160,00	97,00	63,00	223,00	120,00	103,00	190,00	109,00	81,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	22,00	17,00	5,00	78,00	53,00	25,00	21,00	14,00	7,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	1 590,00	1 018,00	572,00	2 085,00	1 377,00	708,00	1 119,00	743,00	376,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		3 384,00			3 618,00			2 392,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	1 392,00	861,00	531,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	544,00	319,00	225,00
CO03	personnes inactives	En transition	303,00	175,00	128,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	186,00	108,00	78,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	2 089,00	1 365,00	724,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	395,00	240,00	155,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	471,00	336,00	135,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	18,00	13,00	5,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	685,00	485,00	200,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	2 425,00	1 536,00	889,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	637,00	365,00	272,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	70,00	48,00	22,00
CO16	participants handicapés	En transition	23,00	11,00	12,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	117,00	70,00	47,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	14,00	10,00	4,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	582,00	0,00	582,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00		
	Total général des participants		3 784,00		

Axe prioritaire	Axe 6 - Soutenir la création/reprise d'activités et la transmission d'entreprises
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - **Axe 6**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Ra83	Nombre de créateurs ou repreneurs accompagnés	En transition	nombre	11 850,00	7 584,00	4 266,00	25 561,00	15 699,00	9 862,00	2,16	2,07	2,31	1 953,00	1 051,00	902,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Ra83	Nombre de créateurs ou repreneurs accompagnés	En transition	3 807,00	2 253,00	1 554,00	3 427,00	1 994,00	1 433,00	3 196,00	1 991,00	1 205,00	3 384,00	2 128,00	1 256,00	3 618,00	2 343,00	1 275,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Ra83	Nombre de créateurs ou repreneurs accompagnés	En transition	2 392,00	1 538,00	854,00	3 784,00	2 401,00	1 383,00

Axe prioritaire	Axe 7 - Développer le capital humain
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

**Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région, le cas échéant). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - Axe 7 / 10iii**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation.	En transition						520,00	351,00	169,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition						2 434,00	1 054,00	1 380,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	CO04 personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Proportion	15,00%	%	%	6,00	0,00	6,00	0,38			0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition						4 274,00	2 075,00	2 199,00				2,00	8,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Proportion	15,00%	%	%	3 418,00	1 418,00	2 000,00	1,08			2,00	8,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						828,00	277,00	551,00				0,00	4,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Proportion	15,00%	%	%	803,00	273,00	530,00	0,25			0,00	4,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						1 481,00	524,00	957,00				0,00	2,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						10,00	6,00	4,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition						8,00	6,00	2,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						2,00	1,00	1,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020		2019		2018		2017		2016		2015	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation.	En transition	1,00	7,00	1,00	15,00	116,00	39,00	161,00	57,00	64,00	31,00	8,00	20,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	13,00	41,00	122,00	195,00	105,00	211,00	295,00	301,00	350,00	391,00	160,00	233,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	87,00	160,00	127,00	201,00	250,00	208,00	488,00	396,00	684,00	671,00	411,00	527,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	87,00	159,00	127,00	194,00	143,00	190,00	227,00	329,00	434,00	601,00	373,00	495,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	26,00	70,00	81,00	121,00	52,00	89,00	30,00	84,00	49,00	99,00	38,00	83,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	26,00	65,00	81,00	118,00	52,00	85,00	28,00	79,00	47,00	96,00	38,00	82,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	14,00	48,00	110,00	185,00	87,00	167,00	110,00	193,00	135,00	218,00	62,00	140,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	1,00	3,00	5,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition	3,00	2,00	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014	
			Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014	
			Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	9,00	8,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	26,00	28,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	25,00	24,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	1,00	1,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	1,00	1,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	6,00	4,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00

Non validé

Axe prioritaire	Axe 7 - Développer le capital humain
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

**Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2021							
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé		Total annuel		Qualitative			
ID	Indicateur	Catégorie de région	2020							2019									
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative			
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes
ID	Indicateur	Catégorie de région	2018							2017									
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative			
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes
ID	Indicateur	Catégorie de région	2016							2015									
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative			
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes
ID	Indicateur	Catégorie de région	2014																
			Cumulé			Total annuel			Qualitative										
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes											

Axe prioritaire	Axe 7 - Développer le capital humain
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - Axe 7 / 10iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	10 700,00	3 210,00	7 490,00	21 125,00	6 861,00	14 264,00	1,97	2,14	1,90	26,00	7,00	19,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	3 500,00	1 097,00	2 403,00	7 913,00	2 581,00	5 332,00	2,26	2,35	2,22	10,00	3,00	7,00
CO03	personnes inactives	En transition				930,00	657,00	273,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				106,00	2,00	104,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition				2 819,00	1 634,00	1 185,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	4 300,00	2 666,00	1 634,00	5 373,00	2 996,00	2 377,00	1,25	1,12	1,45	8,00	1,00	7,00
CO07	plus de 54 ans	En transition				3 341,00	1 088,00	2 253,00				1,00	0,00	1,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition				7 053,00	3 376,00	3 677,00				13,00	3,00	10,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition				12 181,00	4 144,00	8 037,00				7,00	2,00	5,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition				3 323,00	837,00	2 486,00				4,00	1,00	3,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition				2 553,00	853,00	1 700,00				5,00	2,00	3,00
CO16	participants handicapés	En transition				4 096,00	1 442,00	2 654,00				1,00	0,00	1,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition				4 628,00	1 634,00	2 994,00				5,00	1,00	4,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition				457,00	223,00	234,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition				10 426,00	3 767,00	6 659,00				6,00	1,00	5,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition				6,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition				0,00						0,00		
	Total général des participants					24 874,00						26,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	1 081,00	343,00	738,00	4 207,00	1 482,00	2 725,00	3 350,00	1 004,00	2 346,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	293,00	94,00	199,00	1 516,00	510,00	1 006,00	1 232,00	366,00	866,00
CO03	personnes inactives	En transition	18,00	1,00	17,00	38,00	8,00	30,00	203,00	138,00	65,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	14,00	1,00	13,00	21,00	1,00	20,00	27,00	0,00	27,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	39,00	1,00	38,00	58,00	0,00	58,00	55,00	0,00	55,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	138,00	52,00	86,00	599,00	290,00	309,00	409,00	183,00	226,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	145,00	52,00	93,00	719,00	243,00	476,00	607,00	194,00	413,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	310,00	106,00	204,00	1 174,00	533,00	641,00	762,00	332,00	430,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	453,00	125,00	328,00	1 954,00	588,00	1 366,00	1 909,00	556,00	1 353,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	226,00	53,00	173,00	607,00	151,00	456,00	532,00	113,00	419,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	161,00	44,00	117,00	831,00	284,00	547,00	357,00	138,00	219,00
CO16	participants handicapés	En transition	178,00	50,00	128,00	797,00	280,00	517,00	693,00	222,00	471,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	194,00	48,00	146,00	855,00	333,00	522,00	647,00	218,00	429,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	29,00	9,00	20,00	105,00	54,00	51,00	67,00	29,00	38,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	453,00	133,00	320,00	1 834,00	601,00	1 233,00	1 467,00	409,00	1 058,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00			6,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		1 138,00			4 303,00			3 608,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	3 697,00	1 127,00	2 570,00	5 083,00	1 764,00	3 319,00	3 375,00	1 045,00	2 330,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	1 319,00	395,00	924,00	2 026,00	742,00	1 284,00	1 391,00	433,00	958,00
CO03	personnes inactives	En transition	285,00	209,00	76,00	326,00	278,00	48,00	60,00	23,00	37,00

CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	29,00	0,00	29,00	6,00	0,00	6,00	9,00	0,00	9,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	492,00	309,00	183,00	1 011,00	647,00	364,00	841,00	518,00	323,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	906,00	539,00	367,00	2 116,00	1 274,00	842,00	1 139,00	643,00	496,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	631,00	207,00	424,00	685,00	202,00	483,00	450,00	148,00	302,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	1 217,00	554,00	663,00	2 128,00	1 136,00	992,00	1 282,00	631,00	651,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	2 284,00	825,00	1 459,00	3 183,00	1 235,00	1 948,00	2 085,00	694,00	1 391,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	606,00	140,00	466,00	737,00	202,00	535,00	523,00	146,00	377,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	311,00	111,00	200,00	543,00	183,00	360,00	334,00	86,00	248,00
CO16	participants handicapés	En transition	796,00	272,00	524,00	931,00	354,00	577,00	624,00	231,00	393,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	910,00	310,00	600,00	1 331,00	503,00	828,00	622,00	203,00	419,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	81,00	42,00	39,00	115,00	69,00	46,00	60,00	20,00	40,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	1 862,00	650,00	1 212,00	2 746,00	1 112,00	1 634,00	1 721,00	707,00	1 014,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		4 474,00			6 420,00			4 276,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	306,00	89,00	217,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	126,00	38,00	88,00
CO03	personnes inactives	En transition	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	323,00	159,00	164,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	58,00	14,00	44,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	103,00	42,00	61,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	167,00	81,00	86,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	306,00	119,00	187,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	88,00	31,00	57,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	11,00	5,00	6,00
CO16	participants handicapés	En transition	76,00	33,00	43,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	64,00	18,00	46,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	337,00	154,00	183,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00		
	Total général des participants		629,00		

Axe prioritaire	Axe 7 - Développer le capital humain
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - Axe 7

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

Non validé



Axe prioritaire	Axe10 - Soutenir les services publics face à la crise du COVID-19 afin de préserver leur accès à tous.
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

**Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région, le cas échéant). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - Axe10 / 9iv**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020		2019		2018		2017		2016		2015	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014	
			Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00

Axe prioritaire	Axe10 - Soutenir les services publics face à la crise du COVID-19 afin de préserver leur accès à tous.
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

**Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2021						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
CV33	Entités soutenues dans la lutte contre la pandémie de COVID-19	En transition	Nombre (Entités)		Nombre	16,00			0,69			11,00	0,00	0,00	11,00			

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020						2019							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
CV33	Entités soutenues dans la lutte contre la pandémie de COVID-19	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018						2017							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
CV33	Entités soutenues dans la lutte contre la pandémie de COVID-19	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
CV33	Entités soutenues dans la lutte contre la pandémie de COVID-19	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
CV33	Entités soutenues dans la lutte contre la pandémie de COVID-19	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	Axe10 - Soutenir les services publics face à la crise du COVID-19 afin de préserver leur accès à tous.
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - Axe10 / 9iv

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition				0,00						0,00		
Total général des participants						0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00			0,00		
Total général des participants			0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00		
	Total général des participants		0,00		

Axe prioritaire	Axe10 - Soutenir les services publics face à la crise du COVID-19 afin de préserver leur accès à tous.
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - **Axe10**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	En transition	EUR	5 000 000,00			2 857 212,61	0,00	0,00	0,57			2 857 212,61		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	Axe11 - Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique
Priorité d'investissement	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe11 / 13i**

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises		1 040,00			0,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises		1 040,00			40,00			
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises		47,00			0,00			
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises		47,00			15,00			
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises		20,00			0,00			
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises		20,00			0,00			
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises		973,00			0,00			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises		973,00			25,00			
F	CV26	Nombre de services numériques créés ou adaptés en réponse à la crise covid 19	nombre		12,00			0,00			
S	CV26	Nombre de services numériques créés ou adaptés en réponse à la crise covid 19	nombre		12,00			2,00			
F	CV5	Valeur des subventions en faveur de la R&D dans la COVID-19	EUR		5 107 747,00			0,00			
S	CV5	Valeur des subventions en faveur de la R&D dans la COVID-19	EUR		5 107 747,00			0,00			
F	CV60	Valeur de tous les coûts de vaccination	EUR		2 553 874,00			0,00			
S	CV60	Valeur de tous les coûts de vaccination	EUR		2 553 874,00			0,00			
F	Ra4c2	Superficie réhabilitée bâtiments publics	m2		9 311,00			0,00			
S	Ra4c2	Superficie réhabilitée bâtiments publics	m2		9 311,00			0,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00			0,00			0,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00			0,00			0,00		
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
		des subventions									
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00			0,00			0,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00			0,00			0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00			0,00			0,00		
F	CV26	Nombre de services numériques créés ou adaptés en réponse à la crise covid 19	0,00			0,00			0,00		
S	CV26	Nombre de services numériques créés ou adaptés en réponse à la crise covid 19	0,00			0,00			0,00		
F	CV5	Valeur des subventions en faveur de la R&D dans la COVID-19	0,00			0,00			0,00		
S	CV5	Valeur des subventions en faveur de la R&D dans la COVID-19	0,00			0,00			0,00		
F	CV60	Valeur de tous les coûts de vaccination	0,00			0,00			0,00		
S	CV60	Valeur de tous les coûts de vaccination	0,00			0,00			0,00		
F	Ra4c2	Superficie réhabilitée bâtiments publics	0,00			0,00			0,00		
S	Ra4c2	Superficie réhabilitée bâtiments publics	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00			0,00			0,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00			0,00			0,00		
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00			0,00			0,00		
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00			0,00			0,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00			0,00			0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00			0,00			0,00		
F	CV26	Nombre de services numériques créés ou adaptés en réponse à la crise covid 19	0,00			0,00			0,00		
S	CV26	Nombre de services numériques créés ou adaptés en réponse à la crise covid 19	0,00			0,00			0,00		
F	CV5	Valeur des subventions en faveur de la R&D dans la COVID-19	0,00			0,00			0,00		
S	CV5	Valeur des subventions en faveur de la R&D dans la COVID-19	0,00			0,00			0,00		
F	CV60	Valeur de tous les coûts de vaccination	0,00			0,00			0,00		
S	CV60	Valeur de tous les coûts de vaccination	0,00			0,00			0,00		
F	Ra4c2	Superficie réhabilitée bâtiments publics	0,00			0,00			0,00		
S	Ra4c2	Superficie réhabilitée bâtiments publics	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00		
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00		
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00		
F	CV26	Nombre de services numériques créés ou adaptés en réponse à la crise covid 19	0,00		
S	CV26	Nombre de services numériques créés ou adaptés en réponse à la crise covid 19	0,00		
F	CV5	Valeur des subventions en faveur de la R&D dans la COVID-19	0,00		
S	CV5	Valeur des subventions en faveur de la R&D dans la COVID-19	0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CV60	Valeur de tous les coûts de vaccination	0,00		
S	CV60	Valeur de tous les coûts de vaccination	0,00		
F	Ra4c2	Superficie réhabilitée bâtiments publics	0,00		
S	Ra4c2	Superficie réhabilitée bâtiments publics	0,00		

Non validé



Axe prioritaire	Axe11 - Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique
Priorité d'investissement	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Objectif spécifique	11.1 - Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IRREA	Nombre d'emplois salariés dans l'industrie, la construction et le tertiaire marchand.	Nombre		398 594,00	2019	398 594,00	0,00		

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IRREA	Nombre d'emplois salariés dans l'industrie, la construction et le tertiaire marchand.								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IRREA	Nombre d'emplois salariés dans l'industrie, la construction et le tertiaire marchand.						

Axe prioritaire	Axe12 - Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique
Priorité d'investissement	13i - (FSE) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie

**Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région, le cas échéant). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - Axe12 / 13i**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020		2019		2018		2017		2016		2015	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014	
			Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,		0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation		0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation		0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00

Axe prioritaire	Axe12 - Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique
Priorité d'investissement	13i - (FSE) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie

**Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2021							
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
IRREB	Nombre d'emplois salariés		Nombre (emploi)		Nombre	638 883,00			0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020						2019									
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative		
IRREB	Nombre d'emplois salariés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018						2017									
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative		
IRREB	Nombre d'emplois salariés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015									
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative		
IRREB	Nombre d'emplois salariés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014								
			Cumulé			Total annuel			Qualitative		
IRREB	Nombre d'emplois salariés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	Axe12 - Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique
Priorité d'investissement	13i - (FSE) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - Axe12 / 13i

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		862,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales					0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi					0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local					0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien					0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018					
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes			
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales		0,00			0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi		0,00			0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local		0,00			0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien		0,00			0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	0,00			0,00				0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	0,00			0,00				0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	0,00			0,00				0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00				0,00		
	Total général des participants	0,00			0,00				0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives		0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants		0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans		0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans		0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)		0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)		0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)		0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)		0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés		0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées		0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement		0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales		0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales		0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi		0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local		0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien		0,00		
	Total général des participants		0,00		

Axe prioritaire	Axe12 - Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique
Priorité d'investissement	13i - (FSE) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - **Axe12**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

Non validé

## Axes prioritaires pour l'assistance technique

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 8**

Axe prioritaire		Axe 8 - Assistance technique FEDER									
(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	AT1	Nombre de comités de suivi	Nombre		26,00			10,00			
S	AT1	Nombre de comités de suivi	Nombre		26,00			29,00			
F	AT2	Nombre d'ETP annuels financés par l'assistance technique	nombre					14,00			
S	AT2	Nombre d'ETP annuels financés par l'assistance technique	nombre					14,00			
F	AT3	Nombre d'évaluations externes menées	nombre					0,00			
S	AT3	Nombre d'évaluations externes menées	nombre					1,00			
F	AT4	Nombre de journées de formation	nombre					6,00			
S	AT4	Nombre de journées de formation	nombre					6,00			
F	AT5	Nombre de vérifications sur le terrain, contrôles, audit	nombre					7,00			
S	AT5	Nombre de vérifications sur le terrain, contrôles, audit	nombre					8,00			
F	AT6	Nombre d'événements de mise en réseau organisés ou soutenus	nombre					13,00			
S	AT6	Nombre d'événements de mise en réseau organisés ou soutenus	nombre					9,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	AT1	Nombre de comités de suivi	30,00			27,00			22,00		
S	AT1	Nombre de comités de suivi	30,00			27,00			22,00		
F	AT2	Nombre d'ETP annuels financés par l'assistance technique	13,77			13,77			13,77		
S	AT2	Nombre d'ETP annuels financés par l'assistance technique	14,00			14,00			14,00		
F	AT3	Nombre d'évaluations externes menées	1,00			1,00			1,00		
S	AT3	Nombre d'évaluations externes menées	1,00			1,00			1,00		
F	AT4	Nombre de journées de formation	91,00			90,00			41,00		
S	AT4	Nombre de journées de formation	91,00			90,00			41,00		
F	AT5	Nombre de vérifications sur le terrain, contrôles, audit	43,00			30,00			18,00		
S	AT5	Nombre de vérifications sur le terrain, contrôles, audit	43,00			30,00			18,00		
F	AT6	Nombre d'événements de mise en réseau organisés ou soutenus	24,00			24,00			24,00		
S	AT6	Nombre d'événements de mise en réseau organisés ou soutenus	24,00			24,00			24,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
-----	----	------------	------------	-------------	-------------	------------	-------------	-------------	------------	-------------	-------------

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	AT1	Nombre de comités de suivi	16,00			10,00			5,00		
S	AT1	Nombre de comités de suivi	16,00			10,00			5,00		
F	AT2	Nombre d'ETP annuels financés par l'assistance technique	13,77			13,77			0,00		
S	AT2	Nombre d'ETP annuels financés par l'assistance technique	14,00			0,00			14,00		
F	AT3	Nombre d'évaluations externes menées	1,00			1,00			0,00		
S	AT3	Nombre d'évaluations externes menées	1,00			1,00			1,00		
F	AT4	Nombre de journées de formation	26,00			6,00			6,00		
S	AT4	Nombre de journées de formation	26,00			6,00			6,00		
F	AT5	Nombre de vérifications sur le terrain, contrôles, audit	13,00			7,00			0,00		
S	AT5	Nombre de vérifications sur le terrain, contrôles, audit	13,00			7,00			0,00		
F	AT6	Nombre d'événements de mise en réseau organisés ou soutenus	19,00			13,00			9,00		
S	AT6	Nombre d'événements de mise en réseau organisés ou soutenus	19,00			13,00			9,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	AT1	Nombre de comités de suivi	0,00		
S	AT1	Nombre de comités de suivi	0,00		
F	AT2	Nombre d'ETP annuels financés par l'assistance technique	0,00		
S	AT2	Nombre d'ETP annuels financés par l'assistance technique	0,00		
F	AT3	Nombre d'évaluations externes menées	0,00		
S	AT3	Nombre d'évaluations externes menées	0,00		
F	AT4	Nombre de journées de formation	0,00		
S	AT4	Nombre de journées de formation	0,00		
F	AT5	Nombre de vérifications sur le terrain, contrôles, audit	0,00		
S	AT5	Nombre de vérifications sur le terrain, contrôles, audit	0,00		
F	AT6	Nombre d'événements de mise en réseau organisés ou soutenus	0,00		
S	AT6	Nombre d'événements de mise en réseau organisés ou soutenus			



Axe prioritaire	Axe 8 - Assistance technique FEDER
Objectif spécifique	Os82 - Augmenter la notoriété des fonds européens et du FEDER en particulier

**Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - Axe 8 / Os82**

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
Os82	Part de la population connaissant le FEDER en Poitou-Charentes	taux		56,00	2011	65,00			

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
Os82	Part de la population connaissant le FEDER en Poitou-Charentes								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
Os82	Part de la population connaissant le FEDER en Poitou-Charentes						

Axe prioritaire	Axe 9 - Assistance technique FSE
-----------------	----------------------------------

**Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - Axe 9**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes

Non validé

**Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - Axe 9**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
AT1	Nombre de comités de suivi		Nombre	26,00			39,00	0,00	0,00	1,50			9,00		
AT2	Nombre d'ETP annuels financés par l'assistance technique		nombre				19,72	0,00	0,00				8,00		
AT3	Nombre d'évaluations externes menées		nombre				0,00	0,00	0,00				0,00		
AT4	Nombre de journées de formation		nombre				53,00	0,00	0,00				6,00		
AT5	Nombre de vérifications sur le terrain, contrôles, audit		nombre				71,00	0,00	0,00				7,00		
AT6	Nombre d'événements de mise en réseau organisés ou soutenus		nombre				38,00	0,00	0,00				9,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
AT1	Nombre de comités de suivi		3,00			5,00			5,00			7,00			5,00	0,00	0,00
AT2	Nombre d'ETP annuels financés par l'assistance technique		0,00			0,00			0,00			0,00			7,72	0,00	0,00
AT3	Nombre d'évaluations externes menées		0,00			0,00			0,00			0,00			0,00	0,00	0,00
AT4	Nombre de journées de formation		2,00			4,00			15,00			12,00			7,00	0,00	0,00
AT5	Nombre de vérifications sur le terrain, contrôles, audit		8,00			11,00			6,00			12,00			7,00	0,00	0,00
AT6	Nombre d'événements de mise en réseau organisés ou soutenus		0,00			0,00			5,00			6,00			9,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
AT1	Nombre de comités de suivi		5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AT2	Nombre d'ETP annuels financés par l'assistance technique		4,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AT3	Nombre d'évaluations externes menées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AT4	Nombre de journées de formation		7,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AT5	Nombre de vérifications sur le terrain, contrôles, audit		20,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AT6	Nombre d'événements de mise en réseau organisés ou soutenus		9,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	Axe 9 - Assistance technique FSE
Objectif spécifique	Os9.2 - Augmenter la notoriété des fonds européens et du FSE en particulier

**Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - Axe 9 / Os9.2**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2021							
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
Res92	Part de la population connaissant le FSE en Poitou-Charentes		(Taux)			60,00													

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020						2019							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
Res92	Part de la population connaissant le FSE en Poitou-Charentes															

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018						2017							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
Res92	Part de la population connaissant le FSE en Poitou-Charentes															

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
Res92	Part de la population connaissant le FSE en Poitou-Charentes															

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
Res92	Part de la population connaissant le FSE en Poitou-Charentes								

**Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe13**

Axe prioritaire	Axe13 - Assistance Technique REACT-UE- FEDER
-----------------	--

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	35	Nombre de dossiers instruits	Nombre		109,00			0,00			
S	35	Nombre de dossiers instruits	Nombre		109,00			0,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	35	Nombre de dossiers instruits	0,00			0,00			0,00		
S	35	Nombre de dossiers instruits	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	35	Nombre de dossiers instruits	0,00			0,00			0,00		
S	35	Nombre de dossiers instruits	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	35	Nombre de dossiers instruits	0,00		
S	35	Nombre de dossiers instruits	0,00		

Axe prioritaire	Axe13 - Assistance Technique REACT-UE- FEDER
Objectif spécifique	13.1 - Garantir la mobilisation des crédits REACT-UE

**Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - Axe13 / 13.1**

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IRAT2	Taux de programmation	%		0,00	2021	100,00	0,00		

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IRAT2	Taux de programmation								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IRAT2	Taux de programmation						

Non validé

Axe prioritaire	Axe14 - Assistance Technique REACT-UE- FSE
-----------------	--

**Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - Axe14**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018					
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015					
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
ID	Indicateur	Catégorie de région	2014											
			Total	Hommes	Femmes									

Non validé

Axe prioritaire	Axe14 - Assistance Technique REACT-UE- FSE
-----------------	--

**Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - Axe14**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
35	Nombre de dossiers instruits		Nombre	14,00			0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
35	Nombre de dossiers instruits		0,00			0,00			0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
35	Nombre de dossiers instruits		0,00			0,00		

Non validé



Axe prioritaire	Axe14 - Assistance Technique REACT-UE- FSE
Objectif spécifique	14.1 - Garantir la mobilisation des crédits REACT-UE

**Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - Axe14 / 14.1**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2021											
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative					
IRAT2	Taux de programmation		Proportion (%)	35 Nombre de dossiers instruits	Proportion	100,00%																	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020						2019								
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
IRAT2	Taux de programmation		%	%	%	0,00%	%	%	%	%	%	%	0,00%	%	%	%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018						2017								
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
IRAT2	Taux de programmation		%	%	%	0,00%	%	%	%	%	%	%	0,00%	%	%	%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015								
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
IRAT2	Taux de programmation		%	%	%	0,00%	%	%	%	%	%	%	0,00%	%	%	%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	
IRAT2	Taux de programmation		%	%	%	0,00%	%	%	%	

**Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises**

Indicateur	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du PO net de soutien multiple
CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	885
CO02 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	47
CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	160
CO04 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	829

**Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance**

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2021 Cumul total	2021 Cumul - hommes	2021 Cumul - femmes	2021 Total annuel	2021 Total annuel - hommes	2021 Total annuel - femmes
Axe 1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	339,00					
Axe 1	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	38 247 723,56					
Axe 1	O	Rea1a	Nombre de chercheurs recrutés/affectés aux projets cofinancés	nombre	FEDER	En transition	250,00					
Axe 2	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	4 814 887,70					
Axe 2	O	Rea2a	Nombre de sites prioritaires et points de branchement optique	Nombre	FEDER	En transition	51,00					
Axe 2	O	Rea2c	Nombre de nouveaux services numériques créés	nombre	FEDER	En transition	26,00					
Axe 3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	604,00					
Axe 3	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	56 146 808,15					
Axe 4	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	En transition	12,70					
Axe 4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	En transition	637,00					
Axe 4	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	36 237 988,40					
Axe 5	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	14 690 015,32					
Axe 5	O	Ra6d1	Nombre de sites soutenus	nombre	FEDER	En transition	106,00					
Axe 6	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FSE	En transition	7 983 897,96					
Axe 6	O	Ra83	Nombre de créateurs ou repreneurs accompagnés	nombre	FSE	En transition	25 561,00	15 699,00	9 862,00	1 953,00	1 051,00	902,00
Axe 7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	21 125,00	6 861,00	14 264,00	26,00	7,00	19,00
Axe 7	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FSE	En transition	31 725 040,97					
Axe10	O	CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	EUR	FSE	En transition	2 857 212,61	0,00	0,00	2 857 212,61		

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2020 Cumul total	2019 Cumul total	2018 Cumul total	Observations
Axe 1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	339,00	315,00	0,00	
Axe 1	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	32 608 891,98	26 743 445,00	13 674 807,39	
Axe 1	O	Rea1a	Nombre de chercheurs recrutés/affectés aux projets cofinancés	nombre	FEDER	En transition	235,00	208,00	116,00	
Axe 2	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	13 974 169,00	10 616 574,00	9 197 780,70	
Axe 2	O	Rea2a	Nombre de sites prioritaires et points de branchement optique	Nombre	FEDER	En transition	51,00	33,00	51,00	
Axe 2	O	Rea2c	Nombre de nouveaux services numériques créés	nombre	FEDER	En transition	22,00	16,00	0,00	
Axe 3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	588,00	501,00	341,00	
Axe 3	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	57 780 223,37	38 070 012,00	19 936 831,40	
Axe 4	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	En transition	13,02	16,00	6,98	
Axe 4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	En transition	637,00	587,00	471,00	
Axe 4	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	51 367 831,00	33 108 632,00	23 650 408,24	
Axe 5	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	12 855 401,00	8 574 897,00	5 207 377,37	
Axe 5	O	Ra6d1	Nombre de sites soutenus	nombre	FEDER	En transition	106,00	65,00	15,00	
Axe 6	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FSE	En transition	5 882 584,00	4 380 254,00	2 823 882,27	
Axe 6	O	Ra83	Nombre de créateurs ou repreneurs accompagnés	nombre	FSE	En transition	23 608,00	19 801,00	16 374,00	
Axe 7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	21 099,00	20 018,00	15 811,00	
Axe 7	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FSE	En transition	30 787 728,00	21 806 587,00	12 648 418,70	
Axe10	O	CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	EUR	FSE	En transition	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2017 Cumul total	2016 Cumul total	2015 Cumul total	2014 Cumul total
Axe 1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	0,00			
Axe 1	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	3 240 565,87			
Axe 1	O	Rea1a	Nombre de chercheurs recrutés/affectés aux projets cofinancés	nombre	FEDER	En transition	4,00			
Axe 2	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	1 263 501,56			
Axe 2	O	Rea2a	Nombre de sites prioritaires et points de branchement optique	Nombre	FEDER	En transition	33,00			
Axe 2	O	Rea2c	Nombre de nouveaux services numériques créés	nombre	FEDER	En transition	0,00			
Axe 3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	17,00			
Axe 3	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	10 723 201,49			

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2017 Cumul total	2016 Cumul total	2015 Cumul total	2014 Cumul total
				TTC						
Axe 4	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	En transition	6,00			
Axe 4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	En transition	0,00			
Axe 4	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	5 443 623,21			
Axe 5	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	1 303 569,20			
Axe 5	O	Ra6d1	Nombre de sites soutenus	nombre	FEDER	En transition	0,00			
Axe 6	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FSE	En transition	965 219,38			
Axe 6	O	Ra83	Nombre de créateurs ou repreneurs accompagnés	nombre	FSE	En transition	13 178,00	9 794,00	6 176,00	3 784,00
Axe 7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	12 461,00	8 764,00	3 681,00	306,00
Axe 7	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FSE	En transition	3 630 092,38			
Axe10	O	CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	EUR	FSE	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
Axe 1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition				250,00		
Axe 1	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	14154123			145 000 000,00		
Axe 1	O	Rea1a	Nombre de chercheurs recrutés/affectés aux projets cofinancés	nombre	FEDER	En transition	57			350,00		
Axe 2	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	6 100 000			23 166 669,00		
Axe 2	O	Rea2a	Nombre de sites prioritaires et points de branchement optique	Nombre	FEDER	En transition	40			100,00		
Axe 2	O	Rea2c	Nombre de nouveaux services numériques créés	nombre	FEDER	En transition				53,00		
Axe 3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	32			1 011,00		
Axe 3	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	6855903			76 041 667,00		
Axe 4	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	En transition	1,5			16,00		
Axe 4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	En transition	536			1 040,00		
Axe 4	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	20383105			97 741 027,00		
Axe 5	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	2527522			16 666 667,00		
Axe 5	O	Ra6d1	Nombre de sites soutenus	nombre	FEDER	En transition	14			100,00		
Axe 6	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FSE	En transition	1011008			12 166 667,00		
Axe 6	O	Ra83	Nombre de créateurs ou repreneurs accompagnés	nombre	FSE	En transition	1787	958	829	11 850,00	7 584,00	4 266,00
Axe 7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	6234	2494	3740	10 700,00	3 210,00	7 490,00
Axe 7	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FSE	En transition	9958975			55 170 226,00		
Axe10	O	CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	EUR	FSE	En transition				5 000 000,00		

### 3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

**Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme**

[telles que définies dans le tableau 1 de l'annexe II du règlement d'exécution (UE) n° 1011/2014 (Modèle pour la transmission des données financières)]

Axe prioritaire	Fonds	Catégorie de région	Base de calcul	Financement total	Taux de cofinancement	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Proportion de la dotation totale couverte avec les opérations sélectionnées	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Proportion de la dotation totale couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires	Nombre d'opérations sélectionnées
Axe 1	FEDER	En transition	Total	145 000 000,00	60,00%	146 021 967,75	100,70%	114 250 951,34	61 591 340,12	42,48%	169
Axe 2	FEDER	En transition	Total	21 500 002,00	60,00%	28 251 097,12	131,40%	27 359 801,11	14 255 884,37	66,31%	43
Axe 3	FEDER	En transition	Total	76 041 667,00	60,00%	127 095 814,57	167,14%	46 453 056,46	78 182 680,89	102,82%	109
Axe 4	FEDER	En transition	Total	97 741 027,00	60,00%	173 216 032,21	177,22%	119 856 880,02	76 933 413,88	78,71%	152
Axe 5	FEDER	En transition	Total	18 333 334,00	60,00%	27 531 208,38	150,17%	26 989 454,34	20 705 716,92	112,94%	123
Axe 6	FSE	En transition	Total	12 166 667,00	60,00%	15 226 597,14	125,15%	13 317 141,94	10 554 851,61	86,75%	106
Axe 7	FSE	En transition	Total	55 170 226,00	60,00%	59 821 721,38	108,43%	57 846 964,36	42 994 220,17	77,93%	385
Axe10	FSE	En transition	Total	5 000 000,00	60,00%	3 263 846,24	65,28%	3 263 846,24	2 857 213,49	57,14%	6
Axe11	FEDER REACT-EU		Total	52 577 969,00	80,00%	22 793 053,70	43,35%	12 569 373,95	0,00	0,00%	15
Axe12	FSE REACT-EU		Total	8 661 232,00	80,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
Axe 8	FEDER	En transition	Total	13 006 799,00	60,00%	13 006 799,00	100,00%	13 006 799,00	3 330 830,58	25,61%	3
Axe 9	FSE	En transition	Total	2 623 617,00	60,00%	2 623 617,02	100,00%	2 623 617,02	1 184 075,30	45,13%	2
Axe13	FEDER REACT-EU		Total	2 920 999,00	60,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
Axe14	FSE REACT-EU		Total	481 180,00	60,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
<b>Total</b>	<b>FEDER</b>	<b>En transition</b>		<b>371 622 829,00</b>	<b>60,00%</b>	<b>515 122 919,03</b>	<b>138,61%</b>	<b>347 916 942,27</b>	<b>254 999 866,76</b>	<b>68,62%</b>	<b>599</b>
<b>Total</b>	<b>FSE</b>	<b>En transition</b>		<b>74 960 510,00</b>	<b>60,00%</b>	<b>80 935 781,78</b>	<b>107,97%</b>	<b>77 051 569,56</b>	<b>57 590 360,57</b>	<b>76,83%</b>	<b>499</b>
<b>Total</b>	<b>FEDER REACT-EU</b>			<b>55 498 968,00</b>	<b>78,95%</b>	<b>22 793 053,70</b>	<b>41,07%</b>	<b>12 569 373,95</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>	<b>15</b>
<b>Total</b>	<b>FSE REACT-EU</b>			<b>9 142 412,00</b>	<b>78,95%</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>	<b>0</b>
<b>Total général</b>				<b>511 224 719,00</b>	<b>62,40%</b>	<b>618 851 754,51</b>	<b>121,05%</b>	<b>437 537 885,78</b>	<b>312 590 227,33</b>	<b>61,15%</b>	<b>1 113</b>

Non validé

**Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FEDER REACT-EU, le FSE, le FSE REACT-EU et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) no 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) no 1304/2013]**

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
Axe11	FEDER REACT-EU		001	01	07	07	13		04	FR53	1 913 195,57	1 800 000,00	0,00	1
Axe11	FEDER REACT-EU		001	01	07	07	13		07	FR53	11 377 358,82	4 677 941,65	0,00	6
Axe11	FEDER REACT-EU		001	01	07	07	13		12	FR53	1 403 800,00	579 300,00	0,00	1
Axe11	FEDER REACT-EU		001	01	07	07	13		20	FR53	2 002 857,00	1 400 000,00	0,00	1
Axe11	FEDER REACT-EU		001	01	07	07	13		24	FR53	3 880 140,01	2 159 366,00	0,00	2
Axe11	FEDER REACT-EU		053	01	07	07	13		20	FR53	351 649,10	351 649,10	0,00	1
Axe11	FEDER REACT-EU		066	01	07	07	13		24	FR53	346 679,20	346 679,20	0,00	1
Axe11	FEDER REACT-EU		078	01	07	07	13		18	FR53	202 730,00	202 730,00	0,00	1
Axe11	FEDER REACT-EU		080	01	07	07	13		19	FR53	1 314 644,00	1 051 708,00	0,00	1
Axe12	FSE REACT-EU		117	01	07	07		08	24	FR53	0,00	0,00	0,00	0
Axe 1	FEDER	En transition	002	01	02	07	01		06	FR53	3 235 982,48	879 142,29	1 075 412,80	2
Axe 1	FEDER	En transition	002	01	02	07	01		22	FR53	2 101 465,90	1 298 000,00	0,00	1
Axe 1	FEDER	En transition	002	01	02	07	01		24	FR53	23 830 203,30	11 731 046,10	3 004 067,57	3
Axe 1	FEDER	En transition	002	01	03	07	01		07	FR53	26 000 000,00	26 000 000,00	612 332,27	1
Axe 1	FEDER	En transition	056	01	02	07	01		02	FR53	558 303,32	251 236,49	485 765,86	1
Axe 1	FEDER	En transition	056	01	02	07	01		13	FR53	486 167,60	168 406,16	484 240,23	1
Axe 1	FEDER	En transition	056	01	03	07	01		01	FR53	226 703,68	144 086,11	226 703,68	1
Axe 1	FEDER	En transition	056	01	03	07	01		07	FR53	136 790,55	61 555,52	136 790,55	1
Axe 1	FEDER	En transition	056	01	03	07	01		20	FR53	895 452,00	402 953,00	977 084,32	1
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	01	07	01		06	FR53	180 484,15	180 484,15	179 169,91	1
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	01	07	01		08	FR53	200 110,00	200 110,00	0,00	1
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	01	07	01		10	FR53	591 062,00	591 062,00	0,00	3
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	01	07	01		13	FR53	267 267,00	267 267,00	0,00	1
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	01	07	01		19	FR53	152 134,00	95 280,00	55 462,97	1
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	01	07	01		20	FR53	3 603 405,31	3 603 405,31	3 603 405,31	8
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	01	07	01		22	FR53	4 515 741,68	4 515 741,68	3 149 451,38	4
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	01	07	01		24	FR53	16 664 521,86	16 664 521,86	7 263 916,52	26
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	02	07	01		10	FR53	536 404,00	536 404,00	502 914,89	1
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	02	07	01		12	FR53	270 033,64	270 033,64	0,00	1
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	03	07	01		01	FR53	655 500,00	630 500,00	656 052,22	1
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	03	07	01		08	FR53	3 475 647,00	3 475 647,00	2 892 967,34	3
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	03	07	01		10	FR53	172 890,00	172 890,00	158 922,94	1
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	03	07	01		22	FR53	261 899,99	261 899,99	261 899,99	1
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	03	07	01		24	FR53	612 510,00	612 510,00	616 436,69	2

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Categorisation par dimension							Données financières				
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
Axe 1	FEDER	En transition	059	01	01	07	01		12	FR53	547 963,80	392 305,09	547 963,80	1
Axe 1	FEDER	En transition	059	01	01	07	01		19	FR53	228 267,27	167 187,90	228 267,27	1
Axe 1	FEDER	En transition	059	01	01	07	01		24	FR53	228 722,45	165 000,00	84 489,46	1
Axe 1	FEDER	En transition	059	01	02	07	01		24	FR53	365 770,65	219 462,37	365 770,65	1
Axe 1	FEDER	En transition	059	01	03	07	01		07	FR53	10 195 588,15	4 500 000,00	10 238 752,09	1
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	01	07	01		08	FR53	115 733,00	115 733,00	115 733,00	1
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	01	07	01		10	FR53	132 086,00	132 086,00	0,00	1
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	01	07	01		13	FR53	1 565 560,73	1 565 560,73	205 657,13	6
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	01	07	01		17	FR53	307 115,66	307 115,66	307 115,66	1
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	01	07	01		19	FR53	536 129,01	507 814,03	123 138,71	3
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	01	07	01		20	FR53	3 594 596,61	3 286 934,72	2 020 669,44	9
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	01	07	01		21	FR53	339 497,35	339 497,35	339 497,35	1
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	01	07	01		22	FR53	602 541,37	602 541,37	458 010,73	3
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	01	07	01		24	FR53	851 677,00	851 677,00	0,00	2
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	02	07	01		24	FR53	613 020,73	343 277,42	504 678,07	2
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	03	07	01		06	FR53	1 115 912,42	1 115 912,42	444 385,45	1
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	03	07	01		10	FR53	3 501 836,55	3 501 836,55	1 231 142,17	10
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	03	07	01		13	FR53	218 061,00	218 061,00	39 875,29	1
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	03	07	01		20	FR53	1 484 220,15	1 484 220,15	1 004 324,28	3
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	03	07	01		22	FR53	667 875,00	667 875,00	548 913,51	2
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	03	07	01		24	FR53	1 768 614,00	1 768 614,00	0,00	3
Axe 1	FEDER	En transition	061	01	01	07	01		13	FR53	141 609,78	104 965,87	166 484,56	1
Axe 1	FEDER	En transition	061	01	01	07	01		17	FR53	230 462,36	138 277,51	230 462,36	1
Axe 1	FEDER	En transition	061	01	01	07	01		19	FR53	74 588,61	44 721,19	74 588,61	1
Axe 1	FEDER	En transition	061	01	01	07	01		20	FR53	1 478 967,90	887 380,74	873 166,33	1
Axe 1	FEDER	En transition	061	01	01	07	01		21	FR53	95 076,56	55 536,74	95 076,56	2
Axe 1	FEDER	En transition	061	01	02	07	01		11	FR53	406 135,42	203 067,71	406 135,42	1
Axe 1	FEDER	En transition	061	01	02	07	01		22	FR53	276 444,00	276 444,00	0,00	1
Axe 1	FEDER	En transition	061	01	02	07	01		24	FR53	416 688,34	250 016,28	416 688,34	1
Axe 1	FEDER	En transition	061	01	03	07	01		11	FR53	328 629,29	197 177,57	328 629,29	1
Axe 1	FEDER	En transition	061	01	03	07	01		17	FR53	357 342,44	214 405,47	435 848,68	1
Axe 1	FEDER	En transition	061	01	03	07	01		24	FR53	515 066,00	274 062,36	515 066,00	1
Axe 1	FEDER	En transition	062	01	01	07	01		06	FR53	645 896,38	297 673,41	645 964,04	1
Axe 1	FEDER	En transition	062	01	01	07	01		11	FR53	223 726,00	223 726,00	197 313,04	1
Axe 1	FEDER	En transition	062	01	01	07	01		13	FR53	68 281,81	40 969,00	0,00	1
Axe 1	FEDER	En transition	062	01	01	07	01		17	FR53	986 564,84	396 137,67	909 965,87	1
Axe 1	FEDER	En transition	062	01	01	07	01		20	FR53	969 059,57	830 333,34	527 841,73	2
Axe 1	FEDER	En transition	062	01	01	07	01		24	FR53	1 816 543,41	1 748 178,95	1 609 623,96	3
Axe 1	FEDER	En transition	062	01	02	07	01		12	FR53	370 859,02	222 515,41	370 859,02	1
Axe 1	FEDER	En transition	062	01	02	07	01		13	FR53	679 865,05	344 717,74	679 865,05	1
Axe 1	FEDER	En transition	062	01	02	07	01		24	FR53	856 246,15	487 235,00	0,00	2
Axe 1	FEDER	En transition	062	01	03	07	01		24	FR53	1 205 071,94	786 252,94	1 035 419,78	3
Axe 1	FEDER	En transition	063	01	01	07	01		22	FR53	137 389,29	110 624,27	137 389,29	1
Axe 1	FEDER	En transition	063	01	01	07	01		24	FR53	2 849 099,81	1 832 870,89	1 144 752,83	5
Axe 1	FEDER	En transition	063	01	02	07	01		24	FR53	4 859 638,37	4 859 637,92	2 488 000,27	3
Axe 1	FEDER	En transition	064	01	01	07	01		12	FR53	0,00	0,00	0,00	1
Axe 1	FEDER	En transition	064	01	01	07	01		13	FR53	263 489,68	158 093,80	263 489,68	1
Axe 1	FEDER	En transition	064	01	01	07	01		24	FR53	238 208,97	160 692,58	229 624,09	2
Axe 1	FEDER	En transition	064	01	02	07	01		01	FR53	73 323,41	32 995,53	73 323,41	1
Axe 1	FEDER	En transition	064	01	02	07	01		12	FR53	293 051,50	175 830,90	296 053,08	1
Axe 1	FEDER	En transition	064	01	02	07	01		24	FR53	2 837 247,54	1 273 315,30	895 387,14	2
Axe 1	FEDER	En transition	064	01	03	07	01		24	FR53	1 999 890,20	999 945,00	0,00	1
Axe 1	FEDER	En transition	065	01	01	07	01		01	FR53	965 432,94	605 653,38	965 432,94	1



Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Categorisation par dimension							Données financières				
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
Axe 1	FEDER	En transition	065	01	01	07	01		22	FR53	750 602,81	750 602,81	427 507,25	1
Axe 2	FEDER	En transition	001	01	03	01	02		18	FR53	186 310,00	186 310,00	0,00	1
Axe 2	FEDER	En transition	046	01	01	07	02		13	FR53	11 261 870,48	11 261 870,48	7 595 060,35	2
Axe 2	FEDER	En transition	046	01	01	07	02		18	FR53	123 245,07	123 245,07	123 245,07	1
Axe 2	FEDER	En transition	078	01	01	01	02		18	FR53	93 260,19	93 260,19	93 260,19	1
Axe 2	FEDER	En transition	078	01	01	07	02		13	FR53	403 260,00	200 000,00	0,00	1
Axe 2	FEDER	En transition	078	01	01	07	02		18	FR53	517 740,47	517 740,47	521 439,09	4
Axe 2	FEDER	En transition	078	01	01	07	02		21	FR53	758 560,32	758 560,32	758 560,32	3
Axe 2	FEDER	En transition	078	01	01	07	02		24	FR53	413 263,09	413 263,09	413 263,09	1
Axe 2	FEDER	En transition	078	01	02	07	02		18	FR53	723 375,28	723 375,28	0,00	1
Axe 2	FEDER	En transition	078	01	03	01	02		18	FR53	218 176,00	218 176,00	0,00	2
Axe 2	FEDER	En transition	078	01	03	07	02		18	FR53	91 814,27	91 814,27	91 814,27	1
Axe 2	FEDER	En transition	079	01	01	01	02		15	FR53	146 086,00	146 086,00	84 313,01	1
Axe 2	FEDER	En transition	079	01	01	07	02		21	FR53	1 206 828,70	1 206 828,70	282 094,61	2
Axe 2	FEDER	En transition	079	01	01	07	02		23	FR53	225 760,95	156 102,85	225 760,95	1
Axe 2	FEDER	En transition	079	01	02	07	02		21	FR53	396 562,87	396 562,87	396 562,87	1
Axe 2	FEDER	En transition	079	01	02	07	02		23	FR53	274 605,18	179 138,80	274 605,18	1
Axe 2	FEDER	En transition	079	01	03	01	02		18	FR53	357 244,50	357 244,50	0,00	2
Axe 2	FEDER	En transition	079	01	03	07	02		15	FR53	146 574,20	117 259,37	0,00	1
Axe 2	FEDER	En transition	079	01	03	07	02		18	FR53	1 440 847,57	1 440 847,57	0,00	1
Axe 2	FEDER	En transition	080	01	01	07	02		18	FR53	2 577 026,47	2 577 026,47	71 679,47	2
Axe 2	FEDER	En transition	080	01	01	07	02		19	FR53	285 007,12	285 007,12	344 178,27	1
Axe 2	FEDER	En transition	080	01	02	07	02		13	FR53	382 032,91	382 032,91	382 032,91	1
Axe 2	FEDER	En transition	080	01	02	07	02		15	FR53	146 166,00	146 166,00	0,00	1
Axe 2	FEDER	En transition	080	01	02	07	02		19	FR53	356 544,39	208 832,72	356 544,39	2
Axe 2	FEDER	En transition	080	01	02	07	02		20	FR53	0,00	0,00	0,00	1
Axe 2	FEDER	En transition	080	01	02	07	02		23	FR53	23 977,42	17 157,54	23 977,42	1
Axe 2	FEDER	En transition	080	01	02	07	02		24	FR53	0,00	0,00	0,00	1
Axe 2	FEDER	En transition	080	01	03	07	02		17	FR53	744 500,32	428 733,94	744 500,32	1
Axe 2	FEDER	En transition	080	01	03	07	02		18	FR53	248 221,26	248 221,26	0,00	1
Axe 2	FEDER	En transition	081	01	01	07	02		20	FR53	4 502 236,09	4 478 937,32	1 472 992,59	3
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	01	07	03		03	FR53	246 370,00	147 822,00	246 370,00	1
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	01	07	03		07	FR53	2 330 452,62	580 035,00	1 191 000,00	3
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	01	07	03		17	FR53	33 430,84	20 035,98	33 430,84	1
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	01	07	03		24	FR53	3 670 825,00	814 165,00	1 544 803,86	2
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	02	07	03		01	FR53	100 577,60	60 346,00	100 573,35	1
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	02	07	03		03	FR53	8 751 693,28	2 893 360,81	6 396 645,46	4
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	02	07	03		07	FR53	7 263 838,56	1 209 847,61	7 263 838,56	5
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	02	07	03		14	FR53	763 837,35	229 151,21	0,00	1
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	02	07	03		24	FR53	3 436 798,94	687 363,13	1 921 483,41	3
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	03	07	03		01	FR53	384 526,87	56 801,85	384 526,87	2
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	03	07	03		03	FR53	16 470 403,13	5 270 019,10	5 970 619,63	9
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	03	07	03		07	FR53	31 234 902,97	11 968 082,70	14 755 375,16	18
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	03	07	03		08	FR53	2 050 000,00	205 000,00	2 106 500,00	1
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	03	07	03		11	FR53	350 062,88	104 719,66	350 062,88	1
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	03	07	03		14	FR53	15 272 903,25	4 695 956,43	12 174 700,72	7
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	03	07	03		24	FR53	13 528 271,36	4 291 635,68	8 428 410,54	15
Axe 3	FEDER	En transition	001	02	02	07	03		03	FR53	3 092 045,98	1 200 000,00	0,00	1
Axe 3	FEDER	En transition	066	01	01	07	03		17	FR53	3 370 022,55	2 653 188,36	3 370 022,55	5
Axe 3	FEDER	En transition	066	03	01	07	03		16	FR53	4 000 000,00	4 000 000,00	2 000 000,00	1
Axe 3	FEDER	En transition	067	01	01	07	03		01	FR53	596 855,09	458 856,00	605 544,90	1
Axe 3	FEDER	En transition	067	04	01	07	03		24	FR53	794 281,00	500 000,00	198 570,25	1
Axe 3	FEDER	En transition	067	04	02	07	03		24	FR53	3 750 000,00	1 500 000,00	4 395 000,00	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Categorisation par dimension							Données financières				
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
Axe 3	FEDER	En transition	073	01	01	07	03		16	FR53	220 065,73	156 000,00	65 926,65	1
Axe 3	FEDER	En transition	073	01	02	07	03		07	FR53	88 988,04	26 696,40	88 988,04	1
Axe 3	FEDER	En transition	073	01	03	07	03		14	FR53	44 042,15	22 020,63	44 042,15	1
Axe 3	FEDER	En transition	077	01	01	07	03		23	FR53	194 979,33	197 472,82	197 472,82	1
Axe 3	FEDER	En transition	082	01	01	07	03		03	FR53	254 600,00	127 300,00	271 867,37	1
Axe 3	FEDER	En transition	082	01	01	07	03		07	FR53	242 158,39	121 079,19	0,00	1
Axe 3	FEDER	En transition	082	01	01	07	03		13	FR53	532 132,33	398 908,36	532 132,33	1
Axe 3	FEDER	En transition	082	01	02	07	03		01	FR53	502 072,75	213 939,00	364 177,35	2
Axe 3	FEDER	En transition	082	01	02	07	03		03	FR53	684 890,00	300 000,00	550 394,68	2
Axe 3	FEDER	En transition	082	01	02	07	03		07	FR53	464 775,84	223 687,51	465 576,87	3
Axe 3	FEDER	En transition	082	01	02	07	03		08	FR53	108 395,00	54 197,00	120 508,01	1
Axe 3	FEDER	En transition	082	01	02	07	03		14	FR53	115 836,42	92 636,42	122 643,45	1
Axe 3	FEDER	En transition	082	01	02	07	03		24	FR53	39 295,00	19 647,00	40 666,16	1
Axe 3	FEDER	En transition	082	01	03	07	03		01	FR53	1 043 836,17	521 918,08	1 119 448,82	1
Axe 3	FEDER	En transition	082	01	03	07	03		04	FR53	70 845,39	35 422,69	70 845,39	1
Axe 3	FEDER	En transition	082	01	03	07	03		07	FR53	428 169,14	166 412,32	381 554,91	3
Axe 3	FEDER	En transition	082	01	03	07	03		24	FR53	568 633,62	270 156,01	308 956,91	3
Axe 4	FEDER	En transition	010	01	01	07	04		11	FR53	287 035,50	0,00	0,00	1
Axe 4	FEDER	En transition	010	01	01	07	04		18	FR53	302 329,94	302 329,94	121 012,45	3
Axe 4	FEDER	En transition	010	01	01	07	04		22	FR53	422 414,00	422 414,00	0,00	1
Axe 4	FEDER	En transition	010	01	01	07	04		24	FR53	405 649,70	221 061,45	0,00	2
Axe 4	FEDER	En transition	010	01	02	07	04		07	FR53	182 990,88	99 950,86	182 990,88	1
Axe 4	FEDER	En transition	010	01	02	07	04		10	FR53	909 859,25	354 302,25	718 985,00	4
Axe 4	FEDER	En transition	010	01	02	07	04		14	FR53	109 939,50	65 963,95	0,00	1
Axe 4	FEDER	En transition	010	01	02	07	04		18	FR53	199 607,50	199 607,50	0,00	2
Axe 4	FEDER	En transition	010	01	02	07	04		22	FR53	75 521,58	26 983,00	75 521,58	1
Axe 4	FEDER	En transition	010	01	03	07	04		10	FR53	5 183 783,54	1 299 812,86	675 338,50	8
Axe 4	FEDER	En transition	010	01	03	07	04		12	FR53	179 889,10	179 889,10	179 889,10	1
Axe 4	FEDER	En transition	011	01	01	07	04		10	FR53	12 011 602,87	6 576 486,92	3 502 063,82	2
Axe 4	FEDER	En transition	011	01	01	07	04		10	FR53	1 966 072,00	1 842 735,00	0,00	1
Axe 4	FEDER	En transition	011	01	02	07	04		10	FR53	11 273 464,67	3 310 000,00	4 362 989,29	4
Axe 4	FEDER	En transition	011	01	02	07	04		18	FR53	488 701,32	488 701,32	0,00	1
Axe 4	FEDER	En transition	011	01	02	07	04		21	FR53	768 369,22	768 369,22	0,00	1
Axe 4	FEDER	En transition	011	01	03	07	04		10	FR53	42 811 512,70	13 329 002,04	28 690 026,56	16
Axe 4	FEDER	En transition	012	01	01	07	04		18	FR53	14 880,00	14 880,00	0,00	1
Axe 4	FEDER	En transition	012	01	03	07	04		10	FR53	7 096 159,29	3 309 160,13	7 096 159,29	5
Axe 4	FEDER	En transition	013	01	01	07	04		10	FR53	2 356 506,63	2 356 506,63	0,00	1
Axe 4	FEDER	En transition	013	01	01	07	04		12	FR53	233 654,36	233 654,36	233 654,36	1
Axe 4	FEDER	En transition	013	01	01	07	04		18	FR53	4 846 889,89	4 196 889,89	857 656,66	7
Axe 4	FEDER	En transition	013	01	01	07	04		21	FR53	11 288 118,36	11 288 118,36	2 478 274,81	3
Axe 4	FEDER	En transition	013	01	02	07	04		18	FR53	766 580,90	766 580,90	0,00	1
Axe 4	FEDER	En transition	013	01	02	07	04		18	FR53	261 275,96	261 275,96	181 798,57	2
Axe 4	FEDER	En transition	013	01	02	07	04		20	FR53	766 214,16	766 214,16	0,00	1
Axe 4	FEDER	En transition	013	01	02	07	04		21	FR53	1 831 416,80	1 814 416,80	1 529 088,11	7
Axe 4	FEDER	En transition	013	01	03	07	04		10	FR53	14 550,00	14 550,00	14 550,00	1
Axe 4	FEDER	En transition	013	01	03	07	04		18	FR53	614 802,62	614 802,62	308 253,10	5
Axe 4	FEDER	En transition	013	01	03	07	04		21	FR53	1 820 865,08	1 757 136,07	1 213 905,58	11
Axe 4	FEDER	En transition	013	01	03	07	04		22	FR53	191 775,82	191 775,82	99 732,27	2
Axe 4	FEDER	En transition	014	01	01	07	04		21	FR53	8 783 993,76	8 744 467,92	5 101 306,04	7
Axe 4	FEDER	En transition	014	01	02	07	04		21	FR53	5 550 836,99	5 345 151,82	2 512 739,58	10
Axe 4	FEDER	En transition	014	01	03	07	04		21	FR53	2 095 302,34	1 735 085,27	2 095 419,77	5
Axe 4	FEDER	En transition	043	01	01	07	04		12	FR53	1 870 720,00	1 870 720,00	1 148 931,80	1
Axe 4	FEDER	En transition	043	01	01	07	04		18	FR53	10 573 403,12	10 573 403,12	555 154,83	3

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Categorisation par dimension							Données financières				
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
Axe 4	FEDER	En transition	043	01	01	07	04		12	FR53	20 404 254,52	20 404 254,52	4 564 518,43	12
Axe 4	FEDER	En transition	043	01	01	07	04		13	FR53	347 169,34	347 169,34	0,00	1
Axe 4	FEDER	En transition	043	01	01	07	04		18	FR53	4 860 643,47	4 860 643,47	49 662,99	3
Axe 4	FEDER	En transition	043	01	02	07	04		12	FR53	57 465,94	57 465,94	57 465,94	1
Axe 4	FEDER	En transition	043	01	02	07	04		18	FR53	206 314,66	206 314,66	207 226,29	1
Axe 4	FEDER	En transition	043	01	03	07	04		12	FR53	957 701,65	957 701,65	618 424,57	2
Axe 4	FEDER	En transition	044	01	01	01	04		12	FR53	5 069 653,38	5 069 653,38	4 738 261,64	2
Axe 4	FEDER	En transition	044	01	01	07	04		12	FR53	1 045 438,54	1 045 438,54	1 045 438,54	2
Axe 4	FEDER	En transition	044	01	02	07	04		12	FR53	945 145,50	945 145,50	945 145,50	1
Axe 4	FEDER	En transition	068	01	01	07	04		22	FR53	107 687,88	95 828,49	107 687,88	1
Axe 4	FEDER	En transition	068	01	03	07	04		22	FR53	151 520,11	60 608,04	159 133,02	1
Axe 4	FEDER	En transition	070	01	02	07	04		07	FR53	506 347,87	177 221,75	505 007,13	1
Axe 5	FEDER	En transition	085	01	01	01	06		22	FR53	836 381,86	836 381,86	836 381,86	2
Axe 5	FEDER	En transition	085	01	01	07	06		22	FR53	9 854 476,78	9 718 557,31	7 806 773,97	34
Axe 5	FEDER	En transition	085	01	02	07	06		22	FR53	4 112 917,12	4 078 949,45	4 000 262,58	8
Axe 5	FEDER	En transition	085	01	03	07	06		10	FR53	213 315,00	213 315,00	0,00	1
Axe 5	FEDER	En transition	085	01	03	07	06		22	FR53	11 749 710,68	11 377 843,96	7 628 610,71	69
Axe 5	FEDER	En transition	086	01	02	07	06		22	FR53	386 068,92	386 068,92	386 068,92	1
Axe 5	FEDER	En transition	086	01	03	07	06		22	FR53	378 338,02	378 337,84	47 618,88	8
Axe 6	FSE	En transition	104	01	01	07		01	01	FR53	25 642,00	20 000,00	25 642,00	1
Axe 6	FSE	En transition	104	01	01	07		07	01	FR53	99 570,00	99 570,00	101 592,25	1
Axe 6	FSE	En transition	104	01	01	07		07	08	FR53	116 579,00	85 220,00	0,00	1
Axe 6	FSE	En transition	104	01	01	07		08	08	FR53	116 886,00	99 584,00	0,00	1
Axe 6	FSE	En transition	104	01	01	07		07	21	FR53	4 675 576,41	4 221 958,68	4 833 060,28	30
Axe 6	FSE	En transition	104	01	01	07		07	23	FR53	178 504,00	138 500,00	129 804,78	1
Axe 6	FSE	En transition	104	01	01	07		01	24	FR53	53 320,00	40 000,00	0,00	2
Axe 6	FSE	En transition	104	01	01	07		07	24	FR53	1 384 545,45	1 323 735,08	853 570,74	11
Axe 6	FSE	En transition	104	01	01	07		08	24	FR53	6 963 654,04	6 009 065,62	4 126 376,52	32
Axe 6	FSE	En transition	104	01	02	07		08	24	FR53	285 281,00	126 674,00	109 510,73	2
Axe 6	FSE	En transition	104	01	03	07		08	01	FR53	522 675,00	486 675,00	38 025,00	9
Axe 6	FSE	En transition	104	01	03	07		08	21	FR53	64 573,10	64 573,10	64 573,10	1
Axe 6	FSE	En transition	104	01	03	07		08	22	FR53	24 208,00	20 000,00	0,00	1
Axe 6	FSE	En transition	104	01	03	07		01	24	FR53	102 650,00	40 000,00	0,00	2
Axe 6	FSE	En transition	104	01	03	07		08	24	FR53	612 933,14	541 586,46	272 696,21	11
Axe 7	FSE	En transition	117	01	01	07		08	18	FR53	3 280 931,00	3 280 931,00	0,00	19
Axe 7	FSE	En transition	117	01	01	07		05	19	FR53	235 569,00	235 569,00	0,00	2
Axe 7	FSE	En transition	117	01	01	07		07	19	FR53	499 577,77	451 097,77	499 577,77	1
Axe 7	FSE	En transition	117	01	01	07		08	19	FR53	21 330 521,41	20 822 727,25	18 475 561,34	146
Axe 7	FSE	En transition	117	01	01	07		05	21	FR53	49 062,14	49 062,14	49 062,14	1
Axe 7	FSE	En transition	117	01	01	07		07	21	FR53	965 280,83	898 332,39	804 059,17	11
Axe 7	FSE	En transition	117	01	01	07		08	21	FR53	7 818 844,45	7 230 695,36	6 866 133,74	44
Axe 7	FSE	En transition	117	01	01	07		01	24	FR53	138 494,00	105 689,00	0,00	1
Axe 7	FSE	En transition	117	01	01	07		03	24	FR53	151 729,21	108 606,84	151 729,21	1
Axe 7	FSE	En transition	117	01	01	07		07	24	FR53	4 349 234,86	4 287 289,70	140 955,87	35
Axe 7	FSE	En transition	117	01	01	07		08	24	FR53	5 399 737,63	4 976 263,46	2 546 900,91	26
Axe 7	FSE	En transition	117	01	02	07		08	19	FR53	12 532 560,78	12 414 307,24	11 912 873,56	58
Axe 7	FSE	En transition	117	01	02	07		05	21	FR53	23 911,65	23 911,65	23 911,65	1
Axe 7	FSE	En transition	117	01	02	07		07	21	FR53	194 006,29	139 661,35	194 006,29	1
Axe 7	FSE	En transition	117	01	02	07		08	21	FR53	145 516,00	144 572,30	0,00	3
Axe 7	FSE	En transition	117	01	02	07		07	24	FR53	106 529,00	90 500,00	53 492,00	2
Axe 7	FSE	En transition	117	01	02	07		08	24	FR53	136 557,00	130 594,00	0,00	2
Axe 7	FSE	En transition	117	01	03	07		08	19	FR53	1 072 058,05	1 065 553,60	1 072 058,05	20
Axe 7	FSE	En transition	117	01	03	07		08	24	FR53	1 391 600,31	1 391 600,31	203 898,47	11

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
Axe10	FSE	En transition	112	01	07	07		08	18	FR53	3 263 846,24	3 263 846,24	2 857 213,49	6
Axe13	FEDER REACT-EU		121	01	07	07			18	FR53	0,00	0,00	0,00	0
Axe14	FSE REACT-EU		121	01	07	07		08	18	FR53	0,00	0,00	0,00	0
Axe 8	FEDER	En transition	121	01	07	07			18	FR53	13 006 799,00	13 006 799,00	3 330 830,58	3
Axe 9	FSE	En transition	121	01	07	07		08	18	FR53	2 623 617,02	2 623 617,02	1 184 075,30	2

Non valide

**Tableau 8: L'utilisation du financement croisé**

1	2	3	4	5	6
Utilisation du financement croisé	Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union envisagé pour le financement croisé sur la base de certaines opérations (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (3/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)	Montant du soutien de l'Union utilisé au titre du financement croisé sur la base des dépenses éligibles déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (5/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	Axe 1	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	Axe 2	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	Axe 3	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	Axe 4	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	Axe 5	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	Axe 6	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un	Axe 7	0,00		0,00	

soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE					
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	Axe 8	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	Axe 9	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	Axe10	0,00		0,00	
coûts éligibles à un soutien au titre du FSE REACT-EU, mais soutenus par le FEDER REACT-EU	Axe11	0,00		0,00	
coûts éligibles à un soutien au titre du FEDER REACT-EU, mais soutenus par le FSE REACT-EU	Axe12	0,00		0,00	
coûts éligibles à un soutien au titre du FSE REACT-EU, mais soutenus par le FEDER REACT-EU	Axe13	0,00		0,00	
coûts éligibles à un soutien au titre du FEDER REACT-EU, mais soutenus par le FSE REACT-EU	Axe14	0,00		0,00	

Non validé

**Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER, FEDER REACT-EU et Fonds de cohésion au titre de l'objectif Tableau 10: Dépenses engagées en dehors de l'Union (FSE et FSE REACT-EU)**

Montant des dépenses qu'il est envisagé de supporter en dehors de l'Union au titre des objectifs thématiques 8 et 10 sur la base des opérations retenues (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [1/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]	Dépenses éligibles supportées en dehors de l'Union déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [3/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]
0,00		0,00	



#### 4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

Synthèse des résultats de toutes les évaluations du programme qui sont devenues disponibles au cours de l'exercice précédent, avec mention du nom et de la période de référence des rapports d'évaluation utilisés

La Région Nouvelle-Aquitaine a élaboré son programme d'évaluation sur la base de la feuille de route présentée en Comité de suivi en octobre 2019 regroupant en un plan convergent unique les évaluations des programmes européens des 3 ex-programmes en Nouvelle Aquitaine sur la période 2014-2020 mais également sur 2021-2027 (Evaluation stratégique environnementale et évaluation ex-ante des instruments financiers) dans le cadre du programme FEDER-FSE+ de la région Nouvelle Aquitaine.

Tous ces éléments ont été repris dans un accord-cadre, lancé le 21/02/2020 et conclu en juin 2020, permettant de retenir, sur une durée de 3 ans, 3 prestataires - Teritéo, Edater, ADIT- qui seront sollicités pour les marchés subséquents sur les thématiques retenues.

En 2020, trois marchés subséquents ont été lancés :

- L'évaluation stratégique environnementale (PO 2021-2027)
- L'évaluation ex-ante des instruments financiers (PO 2021-2027)
- L'évaluation thématique « Compétences, qualification et emplois » (FESI 2014-2020).

En 2021, deux marchés subséquents ont été lancés :

- L'évaluation thématique « compétitivité centrée sur l'innovation, la connaissance et les partenariats européens »
- L'évaluation thématique « Compétitivité centrée sur la performance économique et la ressource humaine »

Les livraisons des rapports finaux de ces projets évaluatifs devraient intervenir début 2ème semestre 2022.

Nom	Fonds	Du mois de	De l'année	Au mois de	À l'année	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations
-----	-------	------------	------------	------------	-----------	-------------------	---------------------	-------	---------------

Non validé

## 6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

a) Problèmes entravant la réalisation du programme ainsi que les mesures prises

Le programme opérationnel FEDER-FSE est dans sa septième année de programmation. Le bilan est caractérisé au 31 décembre 2021 par une programmation de 279 532 477 € pour 1108 opérations ; soit un taux programmé de 84.2 % de la maquette FEDER-FSE.

Des difficultés liées à la crise sanitaire sont venues s'ajouter aux difficultés d'ordre réglementaire déjà évoquées dans les précédents RAMO qui alourdissent les obligations des porteurs de projets ainsi que celles des services instructeurs :

- Les règles en matière d'aide d'Etat qui sont complexes à appliquer. Pour faire face à la crise par la Covid-19, la Commission européenne a adopté un encadrement temporaire d'aides d'Etat qui a été modifié de nombreuses fois nécessitant de l'information constante sur les seuils d'aide et la prolongation des délais.
- Les règles en matière de commande publique,
- La complexité de la charge administrative liée au traitement des dépenses de personnel avec les mesures Covid-19 (Chômage partiel, report de charges, télétravail)
- La complexité de la charge administrative inhérente à un projet cofinancé par des fonds européens pour les porteurs de projets malgré l'accompagnement apporté par les services instructeurs (frein au dépôt de dossiers de réalisation faites *a minima* ou reportées dans le temps par les maîtres d'ouvrage).

La crise sanitaire et notamment les confinements ont suspendues en parties les relations entre l'autorité de gestion et les partenaires et porteurs de projet. Les nécessaires organisations de service (mise en place télétravail, organisations matérielles) ont pris du temps selon les organisations et les moyens dont disposaient les différents intervenants.

L'Autorité de gestion a poursuivi le recours au télétravail. Après le ralentissement lié aux premiers confinements, les porteurs de projet et les partenaires ont su également adapter leur organisation pour permettre une reprise des échanges. Le recours déjà important à la dématérialisation des échanges par l'intermédiaire de l'outil MDNA avec les porteurs de projet permet un fonctionnement identique à la période pré-COVID malgré les différents confinements survenus en fin 2020 et 2021.

L'Autorité de gestion a permis au porteur la prolongation des périodes conventionnées par voir d'avenant afin d'inclure les reports de charge obtenu lors de la période de crise. Ceci au cas par cas, en prenant en compte des difficultés rencontrées par les bénéficiaires.

En ce qui concerne les relations avec les partenaires, les procédures de sélection des dossiers étaient déjà dématérialisées. La principale innovation de 2020 aura été la tenue d'un comité de suivi en distanciel où

les temps d'échanges ont pu être préservés, opération rééditée en 2021.

L'Autorité de gestion a soumis sa modification du Programme opérationnel, avec la création de 4 nouveaux axes, chacun doté de ressources supplémentaires en application du règlement 2020/2221 du 23 décembre 2020 modifiant le règlement (UE) no 1303/2013 en ce qui concerne le soutien pour favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et de ses conséquences sociales et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie.

L'année 2021 aura été marquée par la mise en œuvre de REACT-UE et la mobilisation des fonds alloués. Ces ressources supplémentaires ont conduit au renforcement des services instructeurs à travers de nouveaux recrutements ainsi que la mise en place de sessions de formation dédiées.

Non validé

b) Une évaluation permettant de déterminer si les progrès accomplis pour atteindre les valeurs cibles sont suffisants pour garantir leur réalisation, qui indique les éventuelles mesures correctrices prises ou prévues, le cas échéant.

--

Non validé

## 7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS

Un résumé du contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

Vous pouvez charger/trouver le résumé à l'intention des citoyens via l'onglet Général > Documents dans l'application SFC2014

Non validé

## 8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

<b>I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI</b>	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	Axe 3 - Soutenir le développement et la mutation des PME
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	FEDER
<b>3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier</b>	<b>03 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)</b>
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	4 000 000,00
<b>4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier</b>	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	2014FR16M0OP001, 2014FR16M2OP006
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	29 janv. 2016
<b>31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers</b>	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui
<b>II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
5. Nom de l'instrument financier	<b>Fonds de co-investissement</b>
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	14 rue François de Sourdis - 33077 BORDEAUX CEDEX
<b>7. modalités de mise en œuvre</b>	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	Investissement dans le capital de personnes morales existantes ou nouvellement créées
7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité de gestion avec les produits financiers de la BEI au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à l'article 38,	

paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument sur mesure
<b>9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013</b>	
9.0.1. Prêts ( $\geq$ 25 000 EUR)	Non
9.0.2. Microcrédits (< 25 000 EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Non
9.0.3. Garanties	Non
9.0.4. Actions	Oui
9.0.5. Quasi-participations	Non
9.0.6. Autres produits financiers	Oui
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	actions , obligations convertibles, prêts participatifs, avances en compte courant.
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	Compte fiduciaire
<b>III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier</b>	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	Organisme de droit public ou de droit privé
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	AQUITI GESTION



11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Centre Condorcet - 162 avenue du Docteur Schweitzer - 33600 PESSAC
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Choix conformément aux règles de la directive relative aux marchés publics
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	22 janv. 2018
<b>IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	4 000 000,00
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	4 000 000,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	4 000 000,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	0,00
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	1 000 000,00
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	1 000 000,00
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	1 000 000,00
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	0,00
15.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
15.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	0,00
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	0,00
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	0,00
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	0,00
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	0,00
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	0,00
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	0,00
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux	

conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
<b>V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier</b>	<i>fonds de co-investissement</i>
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Actions
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	0,00
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	0,00
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	0,00
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	0,00
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	0,00
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
25.1.3. dont FSE (en EUR)	
25.1.4. dont Feader (en EUR)	
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	0
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	0
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	0
29.1. dont grandes entreprises	
29.2. dont PME	0
29.2.1. dont micro-entreprises	0
29.3. dont particuliers/personnes physiques	
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	

29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
<b>38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)</b>	
38.3. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, mobilisées au niveau des bénéficiaires finaux (en EUR)	0,00
38.3.1. dont contributions publiques (en EUR)	0,00
38.3.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.3A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, mobilisée au niveau du bénéficiaire final [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
<b>39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement</b>	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par produit	2,00
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	
40. Valeur des investissements et des participations en actions (en EUR)	
<b>VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
<b>VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	8 325,00
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	0,00
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	0,00
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	0,00
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	0,00
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des	0,00

investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	0,00
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments financiers (en EUR)	0,00
<b>VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)</b>	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	0,00
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	0,00
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	0,00
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
<b>IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier</b>	<b>CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions</b>
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	14,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	0,00

<b>I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI</b>	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	Axe 3 - Soutenir le développement et la mutation des PME

2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	FEDER
<b>3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier</b>	<b>03 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)</b>
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	1 500 000,00
<b>4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier</b>	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	2014FR16M2OP006, 2014FR16M0OP001
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	29 janv. 2016
<b>31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers</b>	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui
<b>II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
5. Nom de l'instrument financier	<b>Fonds de prêts d'honneur dédié création reprise d'entreprise lot 1</b>
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	Pôle interconsulaire boulevard des saveurs Coulounieix-Chamiers 24660
<b>7. modalités de mise en œuvre</b>	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	Délégation des tâches d'exécution, par l'attribution directe d'un marché
7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité de gestion avec les produits financiers de la BEI au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument sur mesure
<b>9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013</b>	
9.0.1. Prêts (≥ 25 000 EUR)	Oui

9.0.2. Microcrédits (< 25 000 EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Oui
9.0.3. Garanties	Non
9.0.4. Actions	Non
9.0.5. Quasi-participations	Non
9.0.6. Autres produits financiers	Non
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	Compte fiduciaire
<b>III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier</b>	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	Organisme de droit public ou de droit privé
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Initiative Nouvelle-Aquitaine
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Centre Condorcet 162 avenue du docteur Scheitzer 33600 Pessac
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Choix conformément aux règles de la directive relative aux marchés publics
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	21 mars 2019
<b>IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument</b>	

<b>financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	3 750 000,00
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	1 500 000,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	1 500 000,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	2 520 000,00
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	375 000,00
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	375 000,00
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
15.1.3. dont FSE (en EUR)	
15.1.4. dont Feader (en EUR)	
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	2 145 000,00
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	0,00
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	2 145 000,00
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	0,00
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
<b>V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	

<b>22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier</b>	<b>prêts d'honneur</b>
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Prêt
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	0,00
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	0,00
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	0,00
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	0,00
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
25.1.3. dont FSE (en EUR)	
25.1.4. dont Feader (en EUR)	
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	0,00
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	0
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	0
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	0
29.1. dont grandes entreprises	
29.2. dont PME	
29.2.1. dont micro-entreprises	
29.3. dont particuliers/personnes physiques	0
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
33. Nombre total de prêts décaissés non honorés ou nombre total de garanties fournies et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt	0
34. Montant total des prêts décaissés non honorés (en EUR) ou montant total engagé pour les garanties données et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt (en EUR)	0,00
<b>38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)</b>	
38.3. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI,	0,00



mobilisées au niveau des bénéficiaires finaux (en EUR)	
38.3.1. dont contributions publiques (en EUR)	
38.3.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.3A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, mobilisée au niveau du bénéficiaire final [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
<b>39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement</b>	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par produit	2,50
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	
<b>VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
<b>VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	747,55
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	152 203,05
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	152 203,05
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	0,00
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de	

l'instrument financier (en EUR)	
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments financiers (en EUR)	
<b>VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)</b>	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	2 250 000,00
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	2 145 000,00
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	2 145 000,00
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
<b>IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier</b>	<b>CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions</b>
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	462,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	0,00

<b>I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI</b>	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	Axe 3 - Soutenir le développement et la mutation des PME
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	FEDER
<b>3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier</b>	<b>03 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de</b>

	<i><b>l'aquaculture (pour le FEAMP)</b></i>
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	170 000,00
<b>4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier</b>	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	2014FR16M0OP001, 2014FR16M2OP006
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	29 janv. 2016
<b>31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers</b>	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui
<b>II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
5. Nom de l'instrument financier	<b>Fonds de prêts d'honneur dédié au développement d'entreprises lot 2</b>
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	Pôle interconsulaire boulevard des saveurs Coulounieix-Chamiers 24660
<b>7. modalités de mise en œuvre</b>	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	Délégation des tâches d'exécution, par l'attribution directe d'un marché
7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité de gestion avec les produits financiers de la BEI au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument sur mesure
<b>9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013</b>	
9.0.1. Prêts (≥ 25 000 EUR)	Oui
9.0.2. Microcrédits (< 25 000 EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Oui
9.0.3. Garanties	Non
9.0.4. Actions	Non
9.0.5. Quasi-participations	Non
9.0.6. Autres produits financiers	Non

9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	Compte fiduciaire
<b>III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier</b>	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	Organisme de droit public ou de droit privé
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Initiative Aquitaine-Limousin-POitou-Charentes
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Pôle interconsulaire boulevard des saveurs Coulounieix-Chamiers 24660
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Choix conformément aux règles de la directive relative aux marchés publics
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	21 mars 2019
<b>IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	270 055,54
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	170 000,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	170 000,00

14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	198 570,25
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	125 000,00
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	125 000,00
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
15.1.3. dont FSE (en EUR)	
15.1.4. dont Feader (en EUR)	
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	73 570,25
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	0,00
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	73 570,25
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	0,00
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
<b>V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
22. <i>Nom du produit financier proposé par l'instrument financier</i>	<i>prêts d'honneur</i>
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Prêt
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou	0,00

autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	0,00
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	0,00
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	0,00
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	0,00
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
25.1.3. dont FSE (en EUR)	
25.1.4. dont Feader (en EUR)	
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	0,00
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	0
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	0
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	0
29.1. dont grandes entreprises	
29.2. dont PME	
29.2.1. dont micro-entreprises	
29.3. dont particuliers/personnes physiques	0
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
33. Nombre total de prêts décaissés non honorés ou nombre total de garanties fournies et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt	0
34. Montant total des prêts décaissés non honorés (en EUR) ou montant total engagé pour les garanties données et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt (en EUR)	0,00
<b>38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)</b>	
38.3. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, mobilisées au niveau des bénéficiaires finaux (en EUR)	0,00
38.3.1. dont contributions publiques (en EUR)	
38.3.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.3A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, mobilisée au niveau du bénéficiaire final [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en	

EUR)	
<b>39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement</b>	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par produit	1,59
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	
<b>VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
<b>VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	350,01
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	9 194,38
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	4 597,19
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	4 597,19
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	0,00
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments financiers (en EUR)	

<b>VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<b>38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)</b>	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	294 281,00
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	0,00
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
<b>IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]</b>	
<i>41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier</i>	<i>CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions</i>
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	53,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	0,00



**9. FACULTATIF POUR LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016, SANS OBJET POUR LES AUTRES RAPPORTS ALLÉGÉS: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE**

Tableau 14: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

Non validé

Tableau 15: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

Non validé

**10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

**10.1. Grands projets**

Tableau 12: Grands projets

Projet	CCI	Statut du GP	Total des investissements	Coûts totaux éligibles	Date de notification/soumission prévue	Date d'accord/approbation tacite par la Commission	Date prévue pour le début de la mise en œuvre (année, trimestre)	Date d'achèvement prévue	Axes prioritaires/priorités d'investissement	État d'avancement actuel - progrès financiers (% des dépenses certifiées auprès de la Commission par rapport au coût total éligible)	État d'avancement actuel - progrès physiques - Principale phase de mise en œuvre du projet	Résultats principaux	Date de signature du premier marché de travaux	Observations
--------	-----	--------------	---------------------------	------------------------	--	--	--	--------------------------	--	--	--	----------------------	--	--------------

Non validé

**Problèmes importants rencontrés dans la mise en œuvre des grands projets et mesures prises pour y faire face**

--

Non validé

Toute modification prévue de la liste des grands projets figurant dans le programme opérationnel

--

Non validé

## 10.2. Plans d'action communs

### Progrès dans la réalisation des différentes phases des plans d'action communs

--

Non validé

Tableau 13: Plans d'action communs (PAC)

Intitulé du PAC	CCI	Phase de mise en œuvre du PAC	Montant total des coûts éligibles	Total de l'aide publique	Contribution du PO au PAC	Axe prioritaire	Type de PAC	Soumission [prévue] à la Commission	Date [prévue] pour le début de la mise en œuvre	Fin [prévue]	Principaux résultats et réalisations	Total des dépenses éligibles certifiées auprès de la Commission	Observations
-----------------	-----	-------------------------------	-----------------------------------	--------------------------	---------------------------	-----------------	-------------	-------------------------------------	---	--------------	--------------------------------------	---	--------------

Non validé

**Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face**

--

Non validé



## PARTIE B

**RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2017 ET 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE**  
[article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphes 3 et 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

### 11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

#### 11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	Axe 1 - Développer la recherche, l'innovation et le transfert de technologie
-----------------	--

--

Axe prioritaire	Axe 2 - Favoriser l'accès à l'économie numérique
-----------------	--

--

Axe prioritaire	Axe 3 - Soutenir le développement et la mutation des PME
-----------------	--

--

Axe prioritaire	Axe 4 - Promouvoir l'excellence environnementale
-----------------	--

--

Axe prioritaire	Axe 5 - Protéger les ressources et le patrimoine naturels
-----------------	---

--

Axe prioritaire	Axe 6 - Soutenir la création/reprise d'activités et la transmission d'entreprises
-----------------	---

--

Axe prioritaire	Axe 7 - Développer le capital humain
-----------------	--------------------------------------

--

Axe prioritaire	Axe 8 - Assistance technique FEDER
-----------------	------------------------------------

--

Axe prioritaire	Axe 9 - Assistance technique FSE
-----------------	----------------------------------

--

Axe prioritaire	Axe10 - Soutenir les services publics face à la crise du COVID-19 afin de préserver leur accès à tous.
-----------------	--

--

Axe prioritaire	Axe11 - Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique
-----------------	--

Axe prioritaire	Axe12 - Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique
-----------------	--

Axe prioritaire	Axe13 - Assistance Technique REACT-UE- FEDER
-----------------	--

Axe prioritaire	Axe14 - Assistance Technique REACT-UE- FSE
-----------------	--

**11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]**

**11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]**

**11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]**

<b>Axe prioritaire</b>	<b>Montant du soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique (en EUR)</b>	<b>Part de la dotation totale pour le programme opérationnel (%)</b>
Axe 1	1 029 621,45	1,18%
Axe 4	87 247 971,39	148,77%
Axe 5	6 607 489,88	66,07%
Axe 6	108 967,20	1,49%
Axe 7	83 096,40	0,25%
<b>Total</b>	<b>95 077 146,31</b>	<b>28,64%</b>

**11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme**

**12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS A) ET B), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013**

**12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations**

--

Non validé

Statut	Nom	Fonds	Année de finalisation de l'évaluation	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations (si exécutée)	Suivi (si exécutée)
--------	-----	-------	---------------------------------------	-------------------	---------------------	-------	-----------------------------	---------------------

Non validé

**12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication**

--

Non validé

**13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] (LES DONNÉES PEUVENT ÊTRE INCLUSES DANS LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016. — VOIR LE POINT 9 CI-DESSUS) (DONNÉES REQUISES DANS LE RAPPORT PRÉSENTÉ EN 2017 - OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)**

Non validé

**14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINTS A), B), C), D), G) ET H), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

**14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel**

--

**14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds**

--

**14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales**

--

**14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes**

Comme le prévoit le règlement (UE) n° 1303/2013, au paragraphe 3 de l'article 27, «Contenu des programmes», au paragraphe 3, point e), de l'article 96, «Contenu, adoption et modification des programmes opérationnels présentés au titre de l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», au paragraphe 3 et au paragraphe 4, point d), de l'article 111, «Rapports de mise en œuvre pour l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», et à l'annexe 1, section 7.3, «Contribution des programmes principaux aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes», ce programme contribue à la/aux stratégie(s) macrorégionale(s) et/ou aux stratégies relatives aux bassins maritimes:

Une partie du territoire de l'ex-Région Poitou-Charentes borde l'Atlantique et ainsi se trouve concerné par le Plan d'action maritime pour l'Atlantique adopté par la Commission le 13 mai 2013.

Dans le cadre de ce Plan, 4 priorités ont été établies :

- Encourager l'esprit d'entreprise et l'innovation ;
- Protéger, sécuriser et améliorer l'environnement côtier et marin ;
- Améliorer l'accessibilité et la connectivité ;
- Créer un modèle de développement régional durable et propice à l'intégration sociale.

Le PO FEDER-FSE Poitou-Charentes intègre 3 de ces priorités à travers sa stratégie.

Une grille de lecture du Plan d'action maritime a donc été élaborée afin de répartir les opérations

concernées dans les différents objectifs spécifiques relatifs à chaque priorité.

Sur cette base, au 31 décembre 2021, 38 opérations programmées ont été identifiées. Les crédits UE mobilisés dans le cadre de cette stratégie s'élèvent à 11 544 931,36 € dont 10 047 101,00 € de FEDER et 1 497 830,36 € de FSE. Seule la priorité 1 voit du FSE être mobilisé.

- Priorité 1 : « Encourager l'esprit d'entreprise et l'innovation » :

Pour le FEDER, 14 dossiers ont été programmés pour un montant d'aide UE de 5 378 610,66 € dans le cadre de cette priorité. L'université de La Rochelle reste porteuse de la majorité des projets (7) et l'ensemble des projets – excepté un – relève de la sous-priorité 1.1 « Contribuer à accroître la capacité de la région Atlantique à innover par la recherche et la technologie ».

Pour le FSE, 6 dossiers ont été programmés pour un montant d'aide UE de 1 497 830,36 € dans le cadre de la sous-priorité « Contribuer à l'amélioration des compétences et de l'attractivité dans les industries traditionnelles (construction navale, aquaculture, pêche) ». Les 2 opérations programmées en 2021 s'attachent à la formation relative aux métiers de la mer ainsi que celle dédiée aux responsables d'entreprise agricole.

- Priorité 2 : « Protéger, sécuriser et valoriser le potentiel marin et côtier de l'Atlantique »

Seul le FEDER est concerné avec 12 dossiers programmés pour un montant d'aide UE de 2 940 020,42 €. En 2021, deux nouveaux dossiers intègrent la stratégie maritime :

- Le projet CARMA (CARtographie du Maërl) qui vise à cartographier le Maërl et des faciès d'habitats benthiques par Acoustique dans les Pertuis charentais, et
- Un projet qui s'attache à établir le diagnostic partagé pour la mise en place des zones de protection forte de la biodiversité au sein du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis.

Ces deux projets présentés ci-dessus sont portés par l'Office français de la biodiversité.

- Priorité 4 : « Créer un modèle de développement régional ouvert à tous et durable »

Seul le FEDER est concerné avec 6 dossiers programmés pour un montant d'aide UE de 1 728 469,92 €. Ces actions devraient permettre de créer des nouveaux dispositifs numériques (université de La Rochelle) ou développer des perspectives pour des entreprises locales en développant des productions avec la création d'une biscuiterie bio industrielle (Jean et Lisette) ou en créant des studios de post-productions images et sons (Cristal groupe).

- Stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique (EUSBSR)
- Stratégie de l'UE pour la région du Danube (EUSDR)
- Stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR)
- Stratégie de l'UE pour la région alpine (EUSALP)



Non validé

**Priorité(s) et objectif(s) pour lesquels le programme est pertinent:**

	<b>Priorité</b>	<b>Objectif</b>
<input checked="" type="checkbox"/>	1 - Encourager l'esprit d'entreprise et l'innovation	1.1 - Partage des connaissances entre les établissements d'enseignement supérieur, les entreprises et les centres de recherche
<input checked="" type="checkbox"/>	1 - Encourager l'esprit d'entreprise et l'innovation	1.2 - Renforcement de la compétitivité et des capacités d'innovation dans l'économie maritime de la région atlantique
<input checked="" type="checkbox"/>	1 - Encourager l'esprit d'entreprise et l'innovation	1.3 - Encourager l'adaptation et la diversification des activités économiques en favorisant le potentiel de la région atlantique
<input checked="" type="checkbox"/>	2 - Protéger, sécuriser et valoriser le potentiel de l'environnement marin et côtier de l'Atlantique	2.1 - Renforcement de la sécurité et de la sûreté maritimes
<input checked="" type="checkbox"/>	2 - Protéger, sécuriser et valoriser le potentiel de l'environnement marin et côtier de l'Atlantique	2.2 - Exploration et protection des eaux marines et des zones côtières
<input checked="" type="checkbox"/>	2 - Protéger, sécuriser et valoriser le potentiel de l'environnement marin et côtier de l'Atlantique	2.3 - Gestion durable des ressources marines
<input checked="" type="checkbox"/>	2 - Protéger, sécuriser et valoriser le potentiel de l'environnement marin et côtier de l'Atlantique	2.4 - Exploitation du potentiel des énergies renouvelables de l'environnement marin et côtier de la région atlantique
<input type="checkbox"/>	3 - Améliorer l'accessibilité et la connectivité	3.1 - Promouvoir la coopération entre les ports
<input checked="" type="checkbox"/>	4 - Créer un modèle de développement régional ouvert à tous et durable	4.1 - Favoriser une meilleure connaissance des défis sociaux dans la région atlantique
<input checked="" type="checkbox"/>	4 - Créer un modèle de développement régional ouvert à tous et durable	4.2 - Préserver et promouvoir le patrimoine culturel de l'Atlantique

**Actions ou mécanismes utilisés pour mieux lier le programme avec l'ATLSBS**

**A. Les coordonnateurs des stratégies relatives aux bassins maritimes (principalement les coordonnateurs nationaux, les coordonnateurs des domaines stratégiques et/ou les coordonnateurs des objectifs ou les membres) participent-ils au comité de suivi du programme?**

Oui  Non

**B. Dans les critères de sélection, des points supplémentaires ont-ils été attribués aux mesures spécifiques visant à soutenir l'ATLSBS?**

Oui  Non

**C. Le programme a-t-il investi des fonds de l'UE dans l'ATLSBS?**

Oui  Non

**Montant approximatif ou exact en EUR investi dans l'ATLSBS:**

FEDER	10 047 101,00
FC	
FSE	1 497 830,36
Feader	
FEAMP	
tous les autres fonds	
nom de «tous les autres fonds»	

**D. Résultats obtenus en rapport avec l'ATLSBS (sans objet pour 2016)**

--

**14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant**

--

**14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées**

--

Non validé

**PARTIE C RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE**  
[article 50, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013]

**15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [ARTICLE 21, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 22, PARAGRAPHE 7, DU REGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

Non validé

**16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)**

Informations et analyses concernant la contribution du programme à l'application de la stratégie de l'Union pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

--

Non validé

**17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2 DU REGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

Lorsque l'évaluation des progrès accomplis concernant les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance démontre que certaines valeurs intermédiaires et cibles n'ont pas été atteintes, les États membres doivent donner les raisons sous-jacentes de cet échec dans le rapport de 2019 (pour les valeurs intermédiaires) et dans le rapport final de mise en œuvre (pour les valeurs cibles).

--

Non validé

## DOCUMENTS

Intitulé du document	Type de document	Date du document	Référence locale	Référence de la Commission	Fichiers	Date d'envoi	Envoyé par
Résumé citoyen 2021	Résumé à l'intention des citoyens	10 mai 2022			Résumé citoyen 2021		

Non validé



Non validé